TROISIEME ANNEE. No 7. NOVEMBRE 1949.

BULLETIN MENSUEL DE LA FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE (A.S.B.L.)

Secrétariat : 30, rue Saint-Jean, Tervuren
C. C. P. No 7537.94

AFFILIE A L'U. P. A. C.

Rédaction :
Caserne 7/8 Berchem-Anvers



Hier et Aujourd'hui

A L'EST...

RIEN DE NOUVEAU.

Bizarrerie... Comédie... peut-être même tragédie !

N'est-ce pas ainsi que l'on pourrait ou pourra dénommer cet accroissement de travaux confiés depuis quelque temps aux démineurs belges.

Nos frontières sont en passe de changer, nul ne l'ignore, et quelques kilomètres carrés de sapinières jeunes ou vieilles vont bientôt, par un caprice de quelques autorités lointaines, étrangères et belges, tomber dans le domaine national.

Pour ce faire, une ligne vague, indéterminée, a été tracée sur une carte, courant à travers bois, vallons, prairies ; mais avant de la rendre définitive, il importe que l'on puisse la parcourir.

Seulement, voilà..., il y a... la main, devait passer le soldat forestier ; mais leur travail n'eut rien de méthodique, de sorte que l'ensemble de la région conserva son caractère de zone dangereuse, où la présence de mines était presque certaine.

Quant au travail des démineurs allemands, il fut fantomatique et plutôt bizarre, car s'ils furent aperçus dans ce secteur, ce fut bien rarement et sans qu'ils s'attachent à un nettoyage sérieux. Peut-être leur esprit devinatoire percevait-il déjà le destin de cette partie de leur pays, qui aujourd'hui, avant de passer à la Belgique, est soumis aux regards examinateurs et au toucher expérimenté des démineurs liégeois, aidés de leurs confrères brabançons, anversois et flandriens.

Bizarre comédie ! En cadeau lemand est une rectification de frontières. Elle doit augmenter notre patrimoine national. Mais attention ! Ce que les puissants nous offrent si généreusement, c'est un cadeau dont on ne peut se servir qu'après en avoir écarté tout danger, dont le moindre est celui de le voir exploser et de vous ravir la vie ! C'est un terrain où le Corps des Démineurs a eu à déplorer la mort de 3 braves : MATHON, CADET et ALLEMAN, à la mémoire desquels il y a quelques semaines fut inauguré un monument souvenir.

A l'Est il n'y aura jamais rien de nouveau.

« Drôle de guerre », bizarre cadeau !

Et cependant, il y a «cadeau»! Mais le cadeau, ce seront les Démineurs qui l'offriront, le

De l'Union de la Presse des Anciens Combattants

IMPORTANT COMMUNIQUÉ

L'activité internationale de ces derniers mois pose une nouvelle fois le grave problème de la « PAIX ». Dans la plupart des pays européens, des hommes de bonne volonté, faisant abstraction de partis, tentent de forger une «UNION EUROPEENE». La récente Conférence de Strasbourg a rencontré partout le meilleur accueil.

« L'Union de la Presse des Anciens Combattants » croit ne pouvoir rester indifférente à ce mouvement auquel elle a donné son entière approbation lors de l'Assemblée générale du 27 mars 1949.

Tout en restant en conformité avec les articles 3 (§ f) et 5 de ses statuts, elle pense qu'il y a lieu d'organiser :

« Une Grande Conférence sur le Problème Européen ».

Cette conférence qui est mise à l'étude, aurait lieu au Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles, dans la seconde quinzaine de novembre. Différents orateurs, représentant toutes les opinions, prendraient la parole.

Le Conseil d'Administration.

ALERTE AUX

bois, vallons, prairies ; mais avant de la rendre définitive, il importe que l'on puisse la parcourir.

Seulement, voilà..., il y a... des mines ! ! !

Sans doute, cette région, voisine du coquet village de Kalterherberg, située au Nord d'Elsenborn, a déjà, au temps de la splendeur des compagnies forestières, subi quelques examens de la part des démineurs belges. Ceux-ci ont libéré de tous engins meurtriers, les coupes, par où, pour les laisser nues comme aux regards examinateurs et au toucher expérimenté des démineurs liégeois, aidés de leurs confrères brabançons, anversois et flandriens.

Bizarre comédie ! En cadeau réparateur sans doute des souffrances et dégâts subis, la Belgique va recevoir... généreusement... des puissants, une minuscule portion de territoire allemand... cadeau... mais qui présente cette cocasserie d'être... explosif ! ! !

Il n'y a pas là le moindre atome d'exagération.

Cette cession de territoire al-

« Drôle de guerre », bizarre cadeau !

Et cependant, il y a «cadeau»! Mais le cadeau, ce seront les Démineurs qui l'offriront, le jour où ils pourront proclamer que ces territoires sont nettoyés. Ce jour là, ils pourront s'enorgueillir d'avoir EUX ! fait don à la Belgique de centaines d'ha. de sapinières, de milliers de stères de bois de mines dont notre industrie du charbon a tant besoin !

Et vivent les Démineurs !

J. V. H.





LES SCAPHANDRIERS-DEMINEURS

ALERTE AUX DEMINEURS

Vous avez certainement appris, par la lecture de l'un des deux derniers numéros de notre bulletin, que la Fraternelle avait édité un livre intitulé « Nos Démineurs », dont la vente doit alimenter, avec un fort bénéfice, la caisse de nos œuvres sociales.

Chers amis, le temps des vacances qui est aussi l'époque de l'insouciance, du repos et... des bourses plates est fini pour 1949.

C'est par conséquent, le moment de nous mettre TOUS à l'œuvre pour que s'écoulent le plus tôt possible, les 10.000 brochures rédigées en français et les 5.000 brochures rédigées en flamand.

Les camarades de Liège, avec leur cran et leur dynamisme coutumiers, ont fait des étincelles ; ils ont en effet déjà vendu plusieurs centaines de brochures à Liège, Verviers et Malmédy.

Comme je les connais, ils vont certainement persévérer et essayer de se classer bons premiers dans la compétition qui s'annonce.

Toutes nos vives félicitations aux valeureux Liégeois.

Mais... Liège n'est pas la Belgique (pardonnez-moi, ô Liégeois !) et je voudrais voir Bruxelles, Gand, Mons, Charleroi, Namur, Arlon, Anvers, Bruges, Ypres, Nieuport, Furnes, Ostende, Roulers, Thielt, Courtrai, Menin, Mouscron, Renaix, Ninove, Alost, Saint-Nicolas, Termonde, Lierre, Louvain, Malines, Diest, Hasselt, Tournai, Ath, Soignies, Ecaussines, Lessines, Binche, Huy, Andenne, Marche, Vielsalm, Houffalize, Neufchâteau, Libramont, Ciney, Dinant, etc., etc., nous faire l'honneur de participer à la course.

Etre démineur est un honneur, être membre de la Fraternelle, c'est très bien ; mais faire de la propagande pour elle c'est encore mieux et c'est parfait.

En ce qui concerne la vente de notre brochure, il faudrait d'abord appliquer le vieil adage

(Voir suite page 2.)

Lettre du Secrétaire à propos de Vacances

Toutes les initiatives, même les mieux intentionnées, ne conduisent pas nécessairement au succès escompté.

Dés le mois de janvier de cette année, notre dévoué camarade sous-lieutenant Maes avait mis sur pied un projet de camp de vacances pour les enfants de nos membres. Au programme de la réunion suivante du Conseil d'Administration, cette idée se trouve inscrite. D'emblée, la première hypothèse, celle de créer un camp uniquement « Démineurs » s'avéra irréalisable, compte tenu de la gamme d'âges autorisés, des régimes linguistiques différents et de la nécessité d'ouvrir deux camps pour abriter séparément filles et garçons. Force nous fut de nous adresser à des services compétents organisateurs de ces sortes de séjour et le camarade Maes proposa de nous introduire après des dirigeants de l'œuvre « Aide à la Jeunesse du Pays » (A. E. P.). Après les premiers échanges de vue, le C. A. de la Fraternelle admit comme certain que la participation aux frais incombant aux parents n'excéderait pas 20 francs par jour et par enfant, la gratuité du séjour pour nos orphelins leur étant acquise de plein droit, les autres frais étant adressée le 1er avril aux parents des enfants inscrits. En possession des réponses, les adresses de nos protégés furent communiquées aux centres provinciaux des œuvres précitées.

Tout ceci avait déjà demandé couverts en partie par l'œuvre et en partie par la Fraternelle.

Dès le mois de février, cette bonne nouvelle fut annoncée aux membres susceptibles d'en bénéficier. Les réponses affluèrent et en quelques jours, nous comptions 61 inscrits. Malheureusement, il y a loin de la coupe aux lèvres. Il ne suffisait pas de s'inscrire avec nom et adresse, il fallait encore déterminer de l'appui de quel organisme l'intéressé pouvait bénéficier : O.N.I.S. pour ceux dont le père est invalide ; O.N.A.C. pour ceux dont le père est ancien combattant ; O.N.O.C. pour les orphelins, O.R.A.F. pour ceux dont le père est encore en activité de service. Une demande de renseignements complémentaires fut pas mal d'allées et venues auprès des différentes personnalités, d'attentes, d'échanges de correspondance, bref de nombreuses démarches entreprises de gaieté de cœur par des membres du C. A., qui y consacrèrent pas mal de leurs heures de loisir, encouragés par l'espoir de rendre service à bon nombre des membres de la Fraternelle. Aussi, c'est avec une amère déception que nous apprenions des dites œuvres que plus de 50 pour 100 des désireux s'étaient désistés sous des prétextes les plus divers et les plus bénins.

Cette façon d'agir plutôt désinvolte n'est guère de nature à encourager pareille entreprise pour l'année prochaine. Aussi, nous conseillons, dès maintenant, à ceux qui désirent dorénavant participer à des camps de vacances d'adresser, dès mars 1950, directement leur demande à l'organisme duquel ils dépendent (O.N.A.C., O.N.I.C., O.N.O.G., O.R.A.F.). Nous restons toutefois bien volontiers à la disposition des membres désireux de poursuivre jusqu'au bout leur idée, en leur aplanissant éventuellement les difficultés qui pourraient surgir.

Cdt LINDEN.

AUX VEUVES

Les veuves des démineurs tués en service ont droit à une pension de veuve de guerre, fixée actuellement à 2000 fr. par mois.

Si le démineur tué était militaire de carrière ou appartenait comme agent définitif à une autre administration de l'Etat, sa veuve a droit en outre à une pension de survie, payée par les Caisses de Veuves et Orphelins.

Cette pension varie suivant que le mari était officier de l'active, sous-officier de carrière ou agent de l'Etat.

Vouloir déterminer ces taux dans cette rubrique serait une chose malaisée et compliquée, mais nous nous ferons un devoir de donner les renseignements détaillés à ceux qui voudront bien nous écrire à ce sujet, et nous soumettre un cas déterminé.

Si le démineur tué avait été avant son entrée à l'armée assujetti à la Sécurité Sociale ou avait fait des versements volontaires à la Caisse pour les Pensions de Vieillesse, la veuve a droit à la rente de veuve.

Cette rente doit être demandée à la commune, qui fera le nécessaire.

Il va de soi que cette rente n'est pas aussi élevée que les rentes de vieillesse normales, car Aussi lorsque le mari a fait peu de versements, cette rente est très modique, mais le proverbe dit « Les petits ruisseaux font les grandes rivières » et dès lors il serait insensé de ne pas demander cette rente.

ALLOCATIONS familiales.

Nous connaissons quatre veuves ayant charge de famille qui ne perçoivent toujours pas les allocations familiales. Ces veuves sont victimes des lenteurs administratives, nous l'admettons, mais ces situations sont d'autant moins explicables que la loi du 10-8-1948 prévoit que ces allocations sont dues par la Caisse Nationale si elles ne sont pas dues par la Caisse de compensation à laquelle le mari était affilié ou s'il n'était affilié à aucune caisse.

Les dispositions de cette loi sont telles que la veuve de guerre possède un droit incontestable aux allocations familiales pour ses enfants âgés de moins de 18 ans en lieu et place de la pension d'orphelin. On peut se demander à juste titre pourquoi l'autorité responsable, n'a pas depuis longtemps pris la sage mesure — mesure qui logiquement s'imposait — de faire payer ces allocations aux ayants droit en attendant que les documents démontrent à qui ces

admit comme certain que la participation aux frais incombant aux parents n'excéderait pas 20 francs par jour et par enfant, service. Une demande de renseignements complémentaires fut pas mal d'allées et venues auprès des différentes personnalités, bout leur idée, en leur aplanissant éventuellement les difficultés qui pourraient surgir.

Cdt LINDEN.

ALERTE AUX DEMINEURS

(Suite de la première page)

de nos pères si juste parce que tellement humain : « Aide-toi et le ciel t'aidera ».

Pour ce faire, il est indispensable que chaque démineur démobilisé ou en activité, officier, sous-officier, caporal, soldat, ouvrier, ACHETE pour lui, un livre « Nos Démineurs » au prix imposé de **75 francs.**

En s'imposant cette dépense, le démineur aura chez lui, en permanence, un souvenir tangible de l'œuvre à laquelle il a collaboré ; il pourra montrer à ses enfants, s'il en a, à sa famille dans tous les cas, ce que ses camarades et lui ont FAIT pour le Pays.

Il pourra lire dans ce livre, le nom des malheureuses victimes, ses amis, peut-être, décédés dans l'action, il y trouvera un rappel des connaissances techniques de son ancien métier, il y verra de magnifiques photos, il y retrouvera la reproduction des éloges adressés aux Démineurs par d'éminentes autorités civiles et militaires, il aura un rappel des activités et des buts de sa Fraternelle.

« Nos Démineurs » constitueront, en fait, le livre de chevet de chacun d'entre nous.

L'acheter est une bonne action ; elle ne suffit cependant pas et doit être suivie d'une modeste mais active propagande à faire autour de soi.

Chacun d'entre vous, quel que soit son rang social a certainement près de lui, dans son village, dans sa ville, des membres de sa famille, des amis ou des connaissances qui savent ou qui peuvent apprécier un livre tel que le nôtre.

Le moindre village, par exemple, possède son prêtre, son instituteur, son docteur, son conseil communal, avec bourgmestre et échevins, en bref quelques dizaines de personnes ayant une instruction et une éducation suffisantes pour s'intéresser à nos efforts.

Les localités de plus grande importance tels que gros villages, petites villes et grandes villes ne manquent certes pas de **lecteurs-acheteurs** parmi l'élite de leurs populations plus nombreuses.

Mais le public, assez froid dans notre Belgique pondérée, a besoin d'être sollicité, il doit être instruit de ce qu'il peut faire pour une bonne œuvre. Généreux certes, mais méfiant — et c'est là son droit le plus strict — il veut être éclairé.

C'est donc à **nous tous,** démineurs, c'est à vous, MM. les Officiers et sous-officiers en particulier qu'il appartient de semer dans vos limites d'action respectives, la bonne parole, celle qui atteint et le cœur et le cerveau de nos compatriotes sollicités à bon escient...

Un petit effort et notre Fraternelle, moins connue encore de milliers de Belges, verra ses deniers de bienfaisance accrus de plus de UN DEMI-MILLION.

Je vous en conjure, faites chacun ce petit effort. Je vous le demande instamment.

Mille démineurs ou anciens démineurs vendant chacun dix livres, cela fait 10.000 fois 75 francs ou 750.000 francs.

A titre de stimulant, le Conseil d'Administration de votre Fraternelle a marqué son accord pour accorder un exemplaire : « Nos Démineurs » à chaque membre qui fait la preuve d'avoir vendu 10 brochures.

Adressez vos demandes à M. Baents, 30, rue Saint-Jean à Tervuren - Polygone de Duysburg.

N'oubliez pas de faire les paiements soit par virement au compte chèque postal 7537.94 de la Fraternelle des Démineurs de Belgique, et d'indiquer le motif de votre versement sur le talon du virement.

Chers amis lecteurs, anciens des Bataillons de déminage, anciens ou présents du S. E. D. E. E., je compte sur vous et je suis certain d'avance que mon appel sera compris.

Merci pour nos blessés, nos veuves et nos orphelins.

René Porrewijck.
Vice-président d'honneur
de la F. D. B.

droit à la rente de veuve.

Cette rente doit être demandée à la commune, qui fera le nécessaire.

Il va de soi que cette rente n'est pas aussi élevée que les rentes de vieillesse normales, car celles-ci comportent en outre une subvention de l'Etat, éventuellement une majoration et un complément. Généralement ces dernières allocations ne sont pas payées lorsque la veuve bénéficie d'une pension de veuve de guerre ou d'une pension de survie.

l'autorité responsable, n'a pas depuis longtemps pris la sage mesure — mesure qui logiquement s'imposait — de faire payer ces allocations aux ayants droit en attendant que les documents démontrent à qui ces charges incombent définitivement.

Ayant encore fait une Xème démarche auprès des bureaux compétants, nous demandons aux veuves avec enfants à charge qui ne perçoivent pas encore les dites allocations de se faire connaître pour que nous puissions documenter l'autorité, dans le but de faire cesser ce scandale.

INVALIDES

Récemment dans une grande réunion d'invalides, un délégué faisait part des difficultés que rencontrent les démieurs dont l'invalidité n'est pas encore reconnue, dans certaines commissions de pension pour obtenir une pension d'invalidité.

Le délégué reçut une réponse évasive.

Nous avons déjà dit et le répétons encore aujourd'hui que nous sommes spécialement documentés pour aider et défendre les démineurs-invalides ou candidats. Pourquoi alors s'adresser ailleurs pour obtenir un renseignement sur une question dans laquelle nous sommes spécialisés ?

N'hésitez pas à nous écrire, nous vous aiderons.

H. B.

SNAP SHOTS



Je sais des noms glorieux, parce que ceux qui les portaient ont offert leur vie... je sais des figures célèbres parmi les démineurs parce que leurs corps ont souffert et sont mutilés...

Je sais, je connais...

Je connais une autre figure qui... mais chut ! la voilà.

Le vendredi 13 avril 1945, « il » part en reconnaissance à la gare de formation d'Oorderen avec l'adjudant Bevernage.

C'est la première fois qu'«il» va sur un champs de mines. « Il » accompagne un élément de toute première valeur, hardi et prudent à la fois. On n'a jamais connu les causes exactes de l'accident, mais l'adjudant Bevernage qui maniait le détecteur, fait fonctionner une mine « S » qui lui éclate à hauteur de l'épaule, contre l'appareil détecteur, le tuant sur le coup. « Il » est seul et il est blessé... là où « ce que l'on ne montre pas à l'ennemi » change de nom ! L'appareil détecteur brûle au dos de son chef qu'il ne sait pas être mort. « Il » n'hésite pas un instant et, avec son couteau, coupe les sangles d'attache de l'appareil. Il veut donner des soins à la victime. Il fait téléphoner pour une ambulance, pour prévenir ses chefs. Il fournit tous les éléments d'enquête, avant de se faire soigner lui-même. Grâce à lui, le corps de son malheureux chef, tué par un éclat au cerveau, a pu être relevé, préservé d'horribles brûlures ; grâce à lui, un père et une mère ont pu revoir leur fils mort mais sans être défiguré. C'est peu de chose me direz-vous ! Mais vous, Parents qui me lisez, je sais que pour vous, cela vous a été une grande consolation, de revoir votre cher fils intact, presque souriant dans la mort ; cette consolation, c'est à un bleu, blessé... que vous la devez ! « Il » quitte l'hôpital dès le lendemain avec un congé de 14 jours, devient et reste un des meilleurs démineurs d'Anvers.

C'est bien pour cela qu'en avril 1947, il a l'honneur avec 5 de ses camarades de déminer la redoute de Stabroek. Il s'agit encore de ces mêmes mines «S» qu'il a connues dès son premier jour de travail. C'est « lui » maintenant qui porte l'appareil et détecte. Par suite d'une défaillance de celui-ci, une mine «S» saute accidentellement. Pendant que son malheureux co-équipier y laisse les deux jambes, « lui » n'emportera que quelques éclats dans le postérieur : 6 semaines d'hôpital et « il » reprend son travail.

Novembre 1947. « Il » travaille à Ertbrandt, pendant une accalmie dans les demandes de déminage proprement dites. Un fourneau a été creusé et « il » y apporte des munitions particulièrement dangereuses. Un éboulement malencontreux du sable, provoque l'explosion partielle de celles-ci. « Il » est blessé à nouveau. On prévient sa femme qui accourt au bureau de la section ; quand elle y arrive, « lui » était déjà rentré chez lui, blessé légèrement au... petit doigt !

« Il » est toujours en service.

Qui donc est ce vétéran, ce chevalier sans peur et sans reproches... et aux dévoines chanceuses.

Nous aimerons à croire que ce fut lui qui inspira ce truculent sonnet à Henri de Régnier :

LE ROUTIER

Face brusque et joyeuse et qu'un sang âpre farde
Debout, en son pourpoint tailladé de satin,
Il se carre à mi-corps et son geste hautain
S'appuie à son épée et pèse sur la garde.

Par la pique, l'épieu, la torche et la bombarde,
Du Levant au Couchant, de l'Alpe à l'Apennin,
Il ravagea pillant les caves et le grain
La marche milanaise et la plaine lombarde.

Le juron à la bouche, et la colère aux yeux,
La guerre qu'il aima le fit aussi joyeux,
Au soir de Marignan qu'au matin de Pavie,

Et sa rouge narine ouverte, semble encor
Flairer au fond du temps d'où lui revient sa vie,
L'odeur de la bataille et de sa propre mort.

Eh bien non ! ce n'est pas du tout cela, c'est un Flamand robuste et calme, fort comme un tigre, mais toujours calme et sûr de lui, aux nerfs d'acier.

Il est marié et père de famille, il ne plastronne pas. Il a conquis des centaines d'hectares de bonne terre belge, sans pique, épieu, torche ni bombarde ! Il n'a rien pillé ; calmement, risquant sa vie, il a donné !

Et dans la bonne figure du caporal Wellens, que vous voyez ci-contre, un wallon salue le démineur flamand !

Le Billet de...

Sœur Anne ne vois-tu rien ?

Il m'arrive d'écouter les jeux radiophoni-

nous a valu un certain nombre de réflexions

COTISATIONS

Avec novembre, voici la fin de l'année toute proche et quoique l'année 1949 fut aussi longue que les autres, il se fait qu'un certain nombre de membres n'ont pas trouvé le temps d'envoyer leur cotisation.

Nous caressons cependant l'espoir qu'ils s'acquitteront de cette petite formalité, dès qu'ils auront reçu le présent bulletin. Et même nous pensons qu'ils pourraient imiter le camarade Barbanelli, qui, afin de ne pas faire deux fois la même opération a déjà payé sa cotisation pour 1950.

chose compte vraiment dans toute revendication : c'est le nombre de membres que le comité représente et la loi des grands nombres joue toujours autant dans ceci, autant que pour toute autre chose. Tous les membres, ceux en retard de cotisations, comme les autres, savent que la Fraternelle a fait un effort considérable en vue de la réalisation de nombreuses revendications. Un certain nombre de revendications sont encore à l'état de vœux et n'auront de pleine et entière satisfaction, qu'après de nombreuses démar-

teur le tuant sur le coup. « Il » est seul et il est blessé... là où « ce que l'on ne montre pas à

5 de ses camarades de déminer la redoute de Stabroek. Il s'agit encore de ces mêmes mines «S»

ce fut lui qui inspira ce truculent sonnet à Henri de Régnier :

Le Billet de...

Sœur Anne ne vois-tu rien ?

Il m'arrive d'écouter les jeux radiophoniques, s'il sont distrayants, ils sont aussi souvent intéressants à plus d'un point de vue. Ils me donnent en outre une belle entrée en matière.

Ceux que j'envie le plus dans ces émissions ce sont les speakers, en effet, à la question « Voulez-vous jouer avec moi ? » posée par eux, il est toujours répondu un « OUI » sonore par les spectateurs de l'émission, même les auditeurs lointains s'empressent de répondre par écrit et font part de leurs impressions.

J'ai déjà posé quant à la forme, une question semblable dans ces colonnes, mais personne ne m'a répondu ; je n'ai même pas reçu la petite carte postale que l'on envoit si facilement aux postes d'émision. je sais, on me l'as déjà répété, que nos anciens sont plus habiles à manier un détecteur qu'un stylo. Je dirais volontier avec Louis Quiévreux (1) : « Quand je reçois d'un inconnu ou d'une inconnue, une lettre, je sais le prix qu'il faut y attacher car le Belge n'a pas pour habitude d'écrire souvent à sa gazette. Il est, en cela, un pôle opposé à celui des Anglais, qui inondc t les rédactions de leurs nombreuses missives. Ces missives lorsqu'elles sont reproduites forment une rubrique très intéressante ».

La vie d'un journal, d'un bulletin comme le nôtre ne peut être maintenue que grâce à cet apport d'idées que constituent les lettres de nos lecteurs. L'article « Autour d'une discussion », paru dans le précédent numéro, nous a valu un certain nombre de réflexions verbales de la part de membres avec lesquels je suis en contact quotidien. Si pour certains de ceux-là, il peut paraître a priori peu ou pas nécessaire d'écrire, que dire des autres, de tous les autres...

Il m'a été dit « Cela ne sert à rien d'écrire, c'est du temps perdu, c'est un coup d'épée dans l'eau ». Je ne partage pas cette opinion, car si un article comme celui cité plus haut, a provoqué des réflexions, c'est qu'il a tout de même servi à quelque chose.

Je sais qu'il me faut faire preuve de patience et dire à mon facteur de temps à autre « Sœur Anne, ne vois-tu rien dans ta sacoche... ». Mais si les Anciens démineurs ne possèdent pas ce qu'il faut pour écrire, c'est à ceux qui les commandent qu'il échoit de répondre à mon appel, c'est à MM. lesOfficiers, que je m'adresse aujourd'hui, et particulièrement à ceux parmi eux qui ont commandé un Peloton, une Compagnie, car ce sont eux qui ont le mieux connu « Nos Démineurs ». Bien qu'il me soit facile de répondre à toutes les objections : occupation, affaires, famille, je n'insisterai pas davantage en ne parlant ni de devoir, ni de geste minimum. Je dirai simplement ceci : Notre galerie de portraits ne peut s'arrêter après la publication de deux ou trois « SNAP SHOTS ». Cette rubrique doit comporter au moins tous les noms du Tableau d'Honneur. Voilà un plan bien tracé où chacun peut découvrir ce qui lui revient de faire car vous savez mieux que moi, n'est-ce pas, qu'un Démineur reste toujours sur la Brèche.

. . . Bob

(1) « La Lanterne » du 5-10-49.

Nous caressons cependant l'espoir qu'ils s'acquitteront de cette petite formalité, dès qu'ils auront reçu le présent bulletin. Et même nous pensons qu'ils pourraient imiter le camarade Barbanelli, qui, afin de ne pas faire deux fois la même opération a déjà payé sa cotisation pour 1950.

Quelle est, au juste, l'importance d'une cotisation ? Ceux qui négligent de la payer diront peut-être : « une de plus ou une de moins, cela n'a pas beaucoup d'effet ». Détrompez-vous, camarades retardataires, l'importance réside surtout dans le fait, que le nombre de membres d'une fraternelle est toujours représenté par le chiffre des cotisations payées. Il n'est pas besoin d'ajouter que le nombre joue, quand il est grand, un rôle considérable car une seule

comme les autres, savent que la Fraternelle a fait un effort considérable en vue de la réalisation de nombreuses revendications. Un certain nombre de revendications sont encore à l'état de vœux et n'auront de pleine et entière satisfaction, qu'après de nombreuses démarches. La Fraternelle ne peut les entreprendre, qu'avec l'appui de tous les démineurs, et pour ce faire, il faut que tous soient membres et le restent. Chaque ancien démineur a donc la possibilité de faire progresser la Fraternelle par ce petit effort, qui consiste à payer sa cotisation et lorsque la reconnaissance de tous nos droits sera obtenue, ce petit désagrément de devoir aller à la poste sera vite oublié. Ne remettons donc pas à demain ce qui peut être fait aujourd'hui.

UN PEU D'HUMOUR

Homonymes . . .

On avait mis Jef Daiminheur de garde à la porte du quartier.

Arrive en trombe un motocycliste qui lui crie en passant : « Estafette ».

— Mais non fieu, c'est pas aujourd'hui ma fête, lui répond Jef tout surpris, c'est le 19 mars.

Entendu sur les routes des Ardennes

— Dis, Marcel, sais-tu pourquoi les poules, qui se trouvent sur le côté de la route traversent à ton arrivée, au risque de passer sous les roues de ta camionnette ?

— Hum, bè, c'est pour...

— Oui, c'est pour aller de l'autre côté !

LA VIE DES SECTIONS



A l'Initiative de notre Section Liégeoise.

Un Monument a été inauguré dans les Fagnes

Jeudi, en fin d'après-midi, dans la Fagne sauvage, à proximité de la route allant d'Elsenborn à Kalterherberg, on a procédé à l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire des glorieux démineurs tombés dans l'exercice de leur périlleuse tâche, dans la région. Le monument est en pierre du pays.

Surmonté d'une grande croix, il porte les noms de Robert Cadet, d'Angleur ; Louis Alleman, des Flandres, et Albert Mathon, de Templeuve. Il s'élève en pleine lande.

C'est un sergent des démineurs, Joris, qui blessé lors d'une explosion au cours de laquelle ses compagnons trouvèrent la mort, qui avait pris l'initiative de faire élever ce monument, et c'est à la générosité des villages sinistrés des environs, que l'on doit d'avoir pu réussir.

La cérémonie s'est déroulée en présence du général Lambert, commandant la 3me circonscription militaire ; du colonel Scohy, commandant de la Province de Liège ; du major Porrewyck, chef du service de Déminage ; du commandant Renard, com-



de Weywertz, Nidrum, Elsenborn, Butgenbach ; des délégations de forestiers, douaniers, gendarmes, etc...

Les honneurs étaient rendus par les démineurs de la Province qui sont actuellement renforcés par une section de démineurs flamands.

Aussitôt après l'arrivée du général, le monument fut dévoilé et les enfants des écoles de Nidrum exécutèrent la « Brabançonne ». Puis, après une sonnerie aux champs, le major Porrewyck magnifia le rôle si utile des démineurs, exprimant sa fierté devant l'immense tâche accomplie. Il s'inclina devant la mémoire de ceux qui sont tombés au service du pays.

L'aumônier Jacquemyn, président de la Fraternelle de Liège, exalta le sacrifice consenti par les démineurs.

Un écolier de Nidrum prit également la parole pour dire que le sacrifice consenti par les démineurs n'a pas été vain, car les écoliers de l'endroit ont pu reprendre leur jeux ; leur papa, leur travail dans les champs, etc.

Une fillette et un garçonnet portant en sautoir les couleurs nationales allèrent ensuite déposer des fleurs au monument. Puis ce fut l'impeccable défilé des détachements de démineurs.

Les personnalités regagnèrent ensuite Weywertz où un vin d'honneur leur fut servi tandis que des fleurs étaient déposées au monument aux morts de cette localité par le major Porrewyck.

(Extraits de la « Meuse ») M.

Le Discours du Major Porrewyck, Chef du S.E.D.E.

NOTRE GRANDE FAMILLE

NAISSANCE.

Monsieur et Madame C. Mortier-Decker ont la grande joie de vous annoncer l'heureuse naissance d'une petite fille :

PATRICIA

NECROLOGIE.

Nous apprenons avec regret le décès de Nestor DOURET un de nos vaillants camarades, qui s'est particulièrement distingué par son action patriotique.

Membre de l'Armée secrète et du Groupe G, décoré des médailles de la Résistance, de volontaire de guerre, commémorative avec sabre et des croix de de Prisonnier politique et d'évadé.

et de

VANDEN KERKOVE, Odile, ouvrier-militaire pensionné, qui restait courageusement au déminage jusqu'à la limite d'âge.

Les frères Douret ont servi au Ier Bataillon du Déminage, Van den Kerkove, père et fils ont servi dans la section des Flandres.

Que es deux belles familles de démineurs trouvent ici l'assurance de nos fraternelles condoléances.

Liège ; du major Porrewyck, chef du service de Déminage ; du commandant Renard, commandant la Place et le camp d'Elsenborn ; du colonel Fleury, commandant le 1er d'Artillerie; du commandant Dohet, chef du S.E.D.E.E. Liège ; du capitaine Vandereydt, président d'honneur de la Fraternelle des Démineurs de Liège; du capitaine Leenaerts chef du peloton des démineurs de Malmédy ; du capitaine Kergen, commandant de gendarmerie de Malmédy ; de l'aumônier Jacquemyn, président de la Fraternelle des démineurs de Liège; de M .Hoen, commissaire d'arrondissement des cantons de



l'Est ; des bourgmestres d'Elsenborn et de Waimes ; de l'échevin de Butgenbach ; de l'aumônier Adam ; de l'adjudant Reul, secrétaire de la Fraternelle de Liège ; des familles des disparus ; du personnel enseignant et des écoliers des établissements

drum exécutèrent la « Braban-

(Extraits de la « Meuse ») M.

Le Discours du Major Porrewijck, Chef du S.E.D.E.E.

Mon Général,

Mesdames,

Messieurs,

Le 5 septembre 1946, à 15 h. 15, le soldat Mathon Alfred orignaire du Hainaut, démineur au S.E.D.E.E./Liége, venu de l'ancien Ier Bataillon de Déminage, déjà blessé à Waudrez le 19-12-1945, père de un enfant, était tué à la limite extrême du Champ de tir d'Elsenborn, alors qu'il était occupé à désamorcer une Holzmine 42, anti-char, vraisemblablement piégée par les Allemands, spécialistes du « Schadenfreude ».

Le corps de notre malheureux camarade était complètement déchiqueté.

Le 20 novembre 1947, les soldats Cadet, Robert et Alleman, Louis, un Wallon, un Flamand, tombaient dans la plaine d'Elsenborn, frappés à mort, alors que leur chef d'équipe, le sergent Joris, s'écroulait, gravement blessé, par l'explosion prématurée d'engins allemands récupérés sur ce sol dévasté par l'offensive de von Rundstedt.

Réalisant le vœu ardent et généreux de notre Président de la Fraternelle des Démineurs de Belgique, le Général Sevrin, les démineurs de Weywertz ont éri-



gé, une fois de plus, avec la collaboration efficiente de la population de la région, un mémorial glorifiant les trois soldats tués en action non loin d'ici.

Leurs noms s'ajoutent, hélas ! à ceux de leurs 93 camarades, Officiers, Sous-officiers, caporaux, soldats et ouvriers, tous victimes de leur courage et de la fatalité frappant inexorablement dans nos rangs;

235 des nôtres, atteints dans leur chair, ont eu la chance de n'avoir pas perdu la vie lors d'accidents illustrant, tant en Flandres qu'en Wallonie, la pérennité des dangereux travaux que nous accomplissons, par ordre, avec le souci constant de les mener à bien pour la sécurité des autres Belges.

Les trois membres du S.E.D.E.E., à la mémoire desquels nous adressons à cette heure une pieuse et fervente pensée, étaient trois braves, très anciens dans le service.

Les circonstances qui ont décidé de l'éternelle disparition de deux d'entr'eux notamment sont émouvantes, elles nous montrent l'extrême fragilité de l'existence humaine avec ses espoirs et ses illusions.

Le soldat Cadet, chauffeur-démineur à la Section de Liége, Liégeois d'origine, avait demandé, quelques jours avant, de venir travailler avec ses camarades, ne désirant pas rester à Liége où l'immobilisait une panne du camion qu'il conduisait habituellement.

Le soldat démineur Alleman, récemment arrivé à la Section de Liége, Flamand d'origine, venait, quelques jours avant, lui aussi, d'exprimer le désir de rejoindre ses camarades à Westroozebeke, étant là-bas, plus près de sa femme et de ses enfants pour lesquels il était un très bon père.

Le destin, tragique quelque fois, n'a voulu ni récompenser le premier, ni accéder au vœu du second.

Robert Cadet repose au cimetière principal de Liége, sa ville natale; Alleman Louis dort d'un ultime sommeil dans la terre flamande à Poelcapelle, non loin sans nul doute de l'endroit où 30 ans auparavant, le légendaire et prestigieux Guynemer, héros français de la guerre 14-18 mettait fin à sa glorieuse épopée.



Messieurs, inclinons nous devant ce modeste monument que nous avons voulu simple à l'image de nos trois braves. N'oublions jamais que ces trois soldats de chez nous sont morts pour que d'autres vivent sans craintes.

Que leurs familles éprouvées veuillent bien agréer le très fervent et respectueux hommage que les frères d'armes de Mathon, Cadet et de Alleman leur adresse, par ma voix, en cet instant.

Elsenborn, le 13-9-1949.

I.P.C.A., Rue des Liégeois,. 47, XL.

TROISIEME ANNEE. No 7. NOVEMBRE 1949.

BULLETIN MENSUEL DE LA FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE (A.S.B.L.)

Secrétariat : 30, rue Saint-Jean, Tervuren
C. C. P. No 7537.94

AFFILIE A L'U. P. A. C.

Rédaction :
Caserne 7/8 Berchem-Anvers



Hier et Aujourd'hui

A L'EST...

RIEN DE NOUVEAU.

Bizarrerie... Comédie... peut-être même tragédie !

N'est-ce pas ainsi que l'on pourrait ou pourra dénommer cet accroissement de travaux confiés depuis quelque temps aux démineurs belges.

Nos frontières sont en passe de changer, nul ne l'ignore, et quelques kilomètres carrés de sapinières jeunes ou vieilles vont bientôt, par un caprice de quelques autorités lointaines, étrangères et belges, tomber dans le domaine national.

Pour ce faire, une ligne vague, indéterminée, a été tracée sur une carte, courant à travers bois, vallons, prairies ; mais avant de la rendre définitive, il importe que l'on puisse la parcourir.

Seulement, voilà..., il y a... la main, devait passer le soldat forestier ; mais leur travail n'eut rien de méthodique, de sorte que l'ensemble de la région conserva son caractère de zone dangereuse, où la présence de mines était presque certaine.

Quant au travail des démineurs allemands, il fut fantomatique et plutôt bizarre, car s'ils furent aperçus dans ce secteur, ce fut bien rarement et sans qu'ils s'attachent à un nettoyage sérieux. Peut-être leur esprit devinatoire percevait-il déjà le destin de cette partie de leur pays, qui aujourd'hui, avant de passer à la Belgique, est soumis aux regards examinateurs et au toucher expérimenté des démineurs liégeois, aidés de leurs confrères brabançons, anversois et flandriens.

Bizarre comédie ! En cadeau lemand est une rectification de frontières. Elle doit augmenter notre patrimoine national. Mais attention ! Ce que les puissants nous offrent si généreusement, c'est un cadeau dont on ne peut se servir qu'après en avoir écarté tout danger, dont le moindre est celui de le voir exploser et de vous ravir la vie ! C'est un terrain où le Corps des Démineurs a eu à déplorer la mort de 3 braves : MATHON, CADET et ALLEMAN, à la mémoire desquels il y a quelques semaines fut inauguré un monument souvenir.

A l'Est il n'y aura jamais rien de nouveau.

« Drôle de guerre », bizarre cadeau !

Et cependant, il y a «cadeau»! Mais le cadeau, ce seront les Démineurs qui l'offriront, le

De l'Union de la Presse des Anciens Combattants

IMPORTANT COMMUNIQUÉ

L'activité internationale de ces derniers mois pose une nouvelle fois le grave problème de la « PAIX ». Dans la plupart des pays européens, des hommes de bonne volonté, faisant abstraction de partis, tentent de forger une «UNION EUROPEENE». La récente Conférence de Strasbourg a rencontré partout le meilleur accueil.

« L'Union de la Presse des Anciens Combattants » croit ne pouvoir rester indifférente à ce mouvement auquel elle a donné son entière approbation lors de l'Assemblée générale du 27 mars 1949.

Tout en restant en conformité avec les articles 3 (§ f) et 5 de ses statuts, elle pense qu'il y a lieu d'organiser :

« Une Grande Conférence sur le Problème Européen ».

Cette conférence qui est mise à l'étude, aurait lieu au Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles, dans la seconde quinzaine de novembre. Différents orateurs, représentant toutes les opinions, prendraient la parole.

Le Conseil d'Administration.

ALERTE AUX

bois, vallons, prairies ; mais avant de la rendre définitive, il importe que l'on puisse la parcourir.

Seulement, voilà..., il y a... des mines ! ! !

Sans doute, cette région, voisine du coquet village de Kalterherberg, située au Nord d'Elsenborn, a déjà, au temps de la splendeur des compagnies forestières, subi quelques examens de la part des démineurs belges. Ceux-ci ont libéré de tous engins meurtriers, les coupes, par où, pour les laisser nues comme aux regards examinateurs et au toucher expérimenté des démineurs liégeois, aidés de leurs confrères brabançons, anversois et flandriens.

Bizarre comédie ! En cadeau réparateur sans doute des souffrances et dégâts subis, la Belgique va recevoir... généreusement... des puissants, une minuscule portion de territoire allemand... cadeau... mais qui présente cette cocasserie d'être... explosif ! ! !

Il n'y a pas là le moindre atome d'exagération.

Cette cession de territoire al-

« Drôle de guerre », bizarre cadeau !

Et cependant, il y a «cadeau»! Mais le cadeau, ce seront les Démineurs qui l'offriront, le jour où ils pourront proclamer que ces territoires sont nettoyés. Ce jour là, ils pourront s'enorgueillir d'avoir EUX ! fait don à la Belgique de centaines d'ha. de sapinières, de milliers de stères de bois de mines dont notre industrie du charbon a tant besoin !

Et vivent les Démineurs !

J. V. H.





LES SCAPHANDRIERS-DEMINEURS

ALERTE AUX DEMINEURS

Vous avez certainement appris, par la lecture de l'un des deux derniers numéros de notre bulletin, que la Fraternelle avait édité un livre intitulé « Nos Démineurs », dont la vente doit alimenter, avec un fort bénéfice, la caisse de nos œuvres sociales.

Chers amis, le temps des vacances qui est aussi l'époque de l'insouciance, du repos et... des bourses plates est fini pour 1949.

C'est par conséquent, le moment de nous mettre TOUS à l'œuvre pour que s'écoulent le plus tôt possible, les 10.000 brochures rédigées en français et les 5.000 brochures rédigées en flamand.

Les camarades de Liège, avec leur cran et leur dynamisme coutumiers, ont fait des étincelles ; ils ont en effet déjà vendu plusieurs centaines de brochures à Liège, Verviers et Malmédy.

Comme je les connais, ils vont certainement persévérer et essayer de se classer bons premiers dans la compétition qui s'annonce.

Toutes nos vives félicitations aux valeureux Liégeois.

Mais... Liège n'est pas la Belgique (pardonnez-moi, ô Liégeois !) et je voudrais voir Bruxelles, Gand, Mons, Charleroi, Namur, Arlon, Anvers, Bruges, Ypres, Nieuport, Furnes, Ostende, Roulers, Thielt, Courtrai, Menin, Mouscron, Renaix, Ninove, Alost, Saint-Nicolas, Termonde, Lierre, Louvain, Malines, Diest, Hasselt, Tournai, Ath, Soignies, Ecaussines, Lessines, Binche, Huy, Andenne, Marche, Vielsalm, Houffalize, Neufchâteau, Libramont, Ciney, Dinant, etc., etc., nous faire l'honneur de participer à la course.

Etre démineur est un honneur, être membre de la Fraternelle, c'est très bien ; mais faire de la propagande pour elle c'est encore mieux et c'est parfait.

En ce qui concerne la vente de notre brochure, il faudrait d'abord appliquer le vieil adage

(Voir suite page 2.)

Lettre du Secrétaire à propos de Vacances

Toutes les initiatives, même les mieux intentionnées, ne conduisent pas nécessairement au succès escompté.

Dés le mois de janvier de cette année, notre dévoué camarade sous-lieutenant Maes avait mis sur pied un projet de camp de vacances pour les enfants de nos membres. Au programme de la réunion suivante du Conseil d'Administration, cette idée se trouve inscrite. D'emblée, la première hypothèse, celle de créer un camp uniquement « Démineurs » s'avéra irréalisable, compte tenu de la gamme d'âges autorisés, des régimes linguistiques différents et de la nécessité d'ouvrir deux camps pour abriter séparément filles et garçons. Force nous fut de nous adresser à des services compétents organisateurs de ces sortes de séjour et le camarade Maes proposa de nous introduire après des dirigeants de l'œuvre « Aide à la Jeunesse du Pays » (A. E. P.). Après les premiers échanges de vue, le C. A. de la Fraternelle admit comme certain que la participation aux frais incombant aux parents n'excéderait pas 20 francs par jour et par enfant, la gratuité du séjour pour nos orphelins leur étant acquise de plein droit, les autres frais étant adressée le 1er avril aux parents des enfants inscrits. En possession des réponses, les adresses de nos protégés furent communiquées aux centres provinciaux des œuvres précitées.

Tout ceci avait déjà demandé couverts en partie par l'œuvre et en partie par la Fraternelle.

Dès le mois de février, cette bonne nouvelle fut annoncée aux membres susceptibles d'en bénéficier. Les réponses affluèrent et en quelques jours, nous comptions 61 inscrits. Malheureusement, il y a loin de la coupe aux lèvres. Il ne suffisait pas de s'inscrire avec nom et adresse, il fallait encore déterminer de l'appui de quel organisme l'intéressé pouvait bénéficier : O.N.I.S. pour ceux dont le père est invalide ; O.N.A.C. pour ceux dont le père est ancien combattant ; O.N.O.C. pour les orphelins, O.R.A.F. pour ceux dont le père est encore en activité de service. Une demande de renseignements complémentaires fut pas mal d'allées et venues auprès des différentes personnalités, d'attentes, d'échanges de correspondance, bref de nombreuses démarches entreprises de gaieté de cœur par des membres du C. A., qui y consacrèrent pas mal de leurs heures de loisir, encouragés par l'espoir de rendre service à bon nombre des membres de la Fraternelle. Aussi, c'est avec une amère déception que nous apprenions des dites œuvres que plus de 50 pour 100 des désireux s'étaient désistés sous des prétextes les plus divers et les plus bénins.

Cette façon d'agir plutôt désinvolte n'est guère de nature à encourager pareille entreprise pour l'année prochaine. Aussi, nous conseillons, dès maintenant, à ceux qui désirent dorénavant participer à des camps de vacances d'adresser, dès mars 1950, directement leur demande à l'organisme duquel ils dépendent (O.N.A.C., O.N.I.C., O.N.O.G., O.R.A.F.). Nous restons toutefois bien volontiers à la disposition des membres désireux de poursuivre jusqu'au bout leur idée, en leur aplanissant éventuellement les difficultés qui pourraient surgir.

Cdt LINDEN.

AUX VEUVES

Les veuves des démineurs tués en service ont droit à une pension de veuve de guerre, fixée actuellement à 2000 fr. par mois.

Si le démineur tué était militaire de carrière ou appartenait comme agent définitif à une autre administration de l'Etat, sa veuve a droit en outre à une pension de survie, payée par les Caisses de Veuves et Orphelins.

Cette pension varie suivant que le mari était officier de l'active, sous-officier de carrière ou agent de l'Etat.

Vouloir déterminer ces taux dans cette rubrique serait une chose malaisée et compliquée, mais nous nous ferons un devoir de donner les renseignements détaillés à ceux qui voudront bien nous écrire à ce sujet, et nous soumettre un cas déterminé.

Si le démineur tué avait été avant son entrée à l'armée assujetti à la Sécurité Sociale ou avait fait des versements volontaires à la Caisse pour les Pensions de Vieillesse, la veuve a droit à la rente de veuve.

Cette rente doit être demandée à la commune, qui fera le nécessaire.

Il va de soi que cette rente n'est pas aussi élevée que les rentes de vieillesse normales, car Aussi lorsque le mari a fait peu de versements, cette rente est très modique, mais le proverbe dit « Les petits ruisseaux font les grandes rivières » et dès lors il serait insensé de ne pas demander cette rente.

ALLOCATIONS familiales.

Nous connaissons quatre veuves ayant charge de famille qui ne perçoivent toujours pas les allocations familiales. Ces veuves sont victimes des lenteurs administratives, nous l'admettons, mais ces situations sont d'autant moins explicables que la loi du 10-8-1948 prévoit que ces allocations sont dues par la Caisse Nationale si elles ne sont pas dues par la Caisse de compensation à laquelle le mari était affilié ou s'il n'était affilié à aucune caisse.

Les dispositions de cette loi sont telles que la veuve de guerre possède un droit incontestable aux allocations familiales pour ses enfants âgés de moins de 18 ans en lieu et place de la pension d'orphelin. On peut se demander à juste titre pourquoi l'autorité responsable, n'a pas depuis longtemps pris la sage mesure — mesure qui logiquement s'imposait — de faire payer ces allocations aux ayants droit en attendant que les documents démontrent à qui ces

admit comme certain que la participation aux frais incombant aux parents n'excéderait pas 20 francs par jour et par enfant, service. Une demande de renseignements complémentaires fut pas mal d'allées et venues auprès des différentes personnalités, bout leur idée, en leur aplanissant éventuellement les difficultés qui pourraient surgir.

Cdt LINDEN.

ALERTE AUX DEMINEURS

(Suite de la première page)

de nos pères si juste parce que tellement humain : « Aide-toi et le ciel t'aidera ».

Pour ce faire, il est indispensable que chaque démineur démobilisé ou en activité, officier, sous-officier, caporal, soldat, ouvrier, ACHETE pour lui, un livre « Nos Démineurs » au prix imposé de **75 francs.**

En s'imposant cette dépense, le démineur aura chez lui, en permanence, un souvenir tangible de l'œuvre à laquelle il a collaboré ; il pourra montrer à ses enfants, s'il en a, à sa famille dans tous les cas, ce que ses camarades et lui ont FAIT pour le Pays.

Il pourra lire dans ce livre, le nom des malheureuses victimes, ses amis, peut-être, décédés dans l'action, il y trouvera un rappel des connaissances techniques de son ancien métier, il y verra de magnifiques photos, il y retrouvera la reproduction des éloges adressés aux Démineurs par d'éminentes autorités civiles et militaires, il aura un rappel des activités et des buts de sa Fraternelle.

« Nos Démineurs » constitueront, en fait, le livre de chevet de chacun d'entre nous.

L'acheter est une bonne action ; elle ne suffit cependant pas et doit être suivie d'une modeste mais active propagande à faire autour de soi.

Chacun d'entre vous, quel que soit son rang social a certainement près de lui, dans son village, dans sa ville, des membres de sa famille, des amis ou des connaissances qui savent ou qui peuvent apprécier un livre tel que le nôtre.

Le moindre village, par exemple, possède son prêtre, son instituteur, son docteur, son conseil communal, avec bourgmestre et échevins, en bref quelques dizaines de personnes ayant une instruction et une éducation suffisantes pour s'intéresser à nos efforts.

Les localités de plus grande importance tels que gros villages, petites villes et grandes villes ne manquent certes pas de **lecteurs-acheteurs** parmi l'élite de leurs populations plus nombreuses.

Mais le public, assez froid dans notre Belgique pondérée, a besoin d'être sollicité, il doit être instruit de ce qu'il peut faire pour une bonne œuvre. Généreux certes, mais méfiant — et c'est là son droit le plus strict — il veut être éclairé.

C'est donc à **nous tous,** démineurs, c'est à vous, MM. les Officiers et sous-officiers en particulier qu'il appartient de semer dans vos limites d'action respectives, la bonne parole, celle qui atteint et le cœur et le cerveau de nos compatriotes sollicités à bon escient...

Un petit effort et notre Fraternelle, moins connue encore de milliers de Belges, verra ses deniers de bienfaisance accrus de plus de UN DEMI-MILLION.

Je vous en conjure, faites chacun ce petit effort. Je vous le demande instamment.

Mille démineurs ou anciens démineurs vendant chacun dix livres, cela fait 10.000 fois 75 francs ou 750.000 francs.

A titre de stimulant, le Conseil d'Administration de votre Fraternelle a marqué son accord pour accorder un exemplaire : « Nos Démineurs » à chaque membre qui fait la preuve d'avoir vendu 10 brochures.

Adressez vos demandes à M. Baents, 30, rue Saint-Jean à Tervuren - Polygone de Duysburg.

N'oubliez pas de faire les paiements soit par virement au compte chèque postal 7537.94 de la Fraternelle des Démineurs de Belgique, et d'indiquer le motif de votre versement sur le talon du virement.

Chers amis lecteurs, anciens des Bataillons de déminage, anciens ou présents du S. E. D. E. E., je compte sur vous et je suis certain d'avance que mon appel sera compris.

Merci pour nos blessés, nos veuves et nos orphelins.

René Porrewijck.
Vice-président d'honneur
de la F. D. B.

droit à la rente de veuve.

Cette rente doit être demandée à la commune, qui fera le nécessaire.

Il va de soi que cette rente n'est pas aussi élevée que les rentes de vieillesse normales, car celles-ci comportent en outre une subvention de l'Etat, éventuellement une majoration et un complément. Généralement ces dernières allocations ne sont pas payées lorsque la veuve bénéficie d'une pension de veuve de guerre ou d'une pension de survie.

l'autorité responsable, n'a pas depuis longtemps pris la sage mesure — mesure qui logiquement s'imposait — de faire payer ces allocations aux ayants droit en attendant que les documents démontrent à qui ces charges incombent définitivement.

Ayant encore fait une Xème démarche auprès des bureaux compétants, nous demandons aux veuves avec enfants à charge qui ne perçoivent pas encore les dites allocations de se faire connaître pour que nous puissions documenter l'autorité, dans le but de faire cesser ce scandale.

INVALIDES

Récemment dans une grande réunion d'invalides, un délégué faisait part des difficultés que rencontrent les démieurs dont l'invalidité n'est pas encore reconnue, dans certaines commissions de pension pour obtenir une pension d'invalidité.

Le délégué reçut une réponse évasive.

Nous avons déjà dit et le répétons encore aujourd'hui que nous sommes spécialement documentés pour aider et défendre les démineurs-invalides ou candidats. Pourquoi alors s'adresser ailleurs pour obtenir un renseignement sur une question dans laquelle nous sommes spécialisés ?

N'hésitez pas à nous écrire, nous vous aiderons.

H. B.

SNAP SHOTS



Je sais des noms glorieux, parce que ceux qui les portaient ont offert leur vie... je sais des figures célèbres parmi les démineurs parce que leurs corps ont souffert et sont mutilés...

Je sais, je connais...

Je connais une autre figure qui... mais chut ! la voilà.

Le vendredi 13 avril 1945, « il » part en reconnaissance à la gare de formation d'Oorderen avec l'adjudant Bevernage.

C'est la première fois qu'«il» va sur un champs de mines. « Il » accompagne un élément de toute première valeur, hardi et prudent à la fois. On n'a jamais connu les causes exactes de l'accident, mais l'adjudant Bevernage qui maniait le détecteur, fait fonctionner une mine « S » qui lui éclate à hauteur de l'épaule, contre l'appareil détecteur, le tuant sur le coup. « Il » est seul et il est blessé... là où « ce que l'on ne montre pas à l'ennemi » change de nom ! L'appareil détecteur brûle au dos de son chef qu'il ne sait pas être mort. « Il » n'hésite pas un instant et, avec son couteau, coupe les sangles d'attache de l'appareil. Il veut donner des soins à la victime. Il fait téléphoner pour une ambulance, pour prévenir ses chefs. Il fournit tous les éléments d'enquête, avant de se faire soigner lui-même. Grâce à lui, le corps de son malheureux chef, tué par un éclat au cerveau, a pu être relevé, préservé d'horribles brûlures ; grâce à lui, un père et une mère ont pu revoir leur fils mort mais sans être défiguré. C'est peu de chose me direz-vous ! Mais vous, Parents qui me lisez, je sais que pour vous, cela vous a été une grande consolation, de revoir votre cher fils intact, presque souriant dans la mort ; cette consolation, c'est à un bleu, blessé... que vous la devez ! « Il » quitte l'hôpital dès le lendemain avec un congé de 14 jours, devient et reste un des meilleurs démineurs d'Anvers.

C'est bien pour cela qu'en avril 1947, il a l'honneur avec 5 de ses camarades de déminer la redoute de Stabroek. Il s'agit encore de ces mêmes mines «S» qu'il a connues dès son premier jour de travail. C'est « lui » maintenant qui porte l'appareil et détecte. Par suite d'une défaillance de celui-ci, une mine «S» saute accidentellement. Pendant que son malheureux co-équipier y laisse les deux jambes, « lui » n'emportera que quelques éclats dans le postérieur : 6 semaines d'hôpital et « il » reprend son travail.

Novembre 1947. « Il » travaille à Ertbrandt, pendant une accalmie dans les demandes de déminage proprement dites. Un fourneau a été creusé et « il » y apporte des munitions particulièrement dangereuses. Un éboulement malencontreux du sable, provoque l'explosion partielle de celles-ci. « Il » est blessé à nouveau. On prévient sa femme qui accourt au bureau de la section ; quand elle y arrive, « lui » était déjà rentré chez lui, blessé légèrement au... petit doigt !

« Il » est toujours en service.

Qui donc est ce vétéran, ce chevalier sans peur et sans reproches... et aux dévoines chanceuses.

Nous aimerons à croire que ce fut lui qui inspira ce truculent sonnet à Henri de Régnier :

LE ROUTIER

Face brusque et joyeuse et qu'un sang âpre farde
Debout, en son pourpoint tailladé de satin,
Il se carre à mi-corps et son geste hautain
S'appuie à son épée et pèse sur la garde.

Par la pique, l'épieu, la torche et la bombarde,
Du Levant au Couchant, de l'Alpe à l'Apennin,
Il ravagea pillant les caves et le grain
La marche milanaise et la plaine lombarde.

Le juron à la bouche, et la colère aux yeux,
La guerre qu'il aima le fit aussi joyeux,
Au soir de Marignan qu'au matin de Pavie,

Et sa rouge narine ouverte, semble encor
Flairer au fond du temps d'où lui revient sa vie,
L'odeur de la bataille et de sa propre mort.

Eh bien non ! ce n'est pas du tout cela, c'est un Flamand robuste et calme, fort comme un tigre, mais toujours calme et sûr de lui, aux nerfs d'acier.

Il est marié et père de famille, il ne plastronne pas. Il a conquis des centaines d'hectares de bonne terre belge, sans pique, épieu, torche ni bombarde ! Il n'a rien pillé ; calmement, risquant sa vie, il a donné !

Et dans la bonne figure du caporal Wellens, que vous voyez ci-contre, un wallon salue le démineur flamand !

Le Billet de...

Sœur Anne ne vois-tu rien ?

Il m'arrive d'écouter les jeux radiophoni-

nous a valu un certain nombre de réflexions

COTISATIONS

Avec novembre, voici la fin de l'année toute proche et quoique l'année 1949 fut aussi longue que les autres, il se fait qu'un certain nombre de membres n'ont pas trouvé le temps d'envoyer leur cotisation.

Nous caressons cependant l'espoir qu'ils s'acquitteront de cette petite formalité, dès qu'ils auront reçu le présent bulletin. Et même nous pensons qu'ils pourraient imiter le camarade Barbanelli, qui, afin de ne pas faire deux fois la même opération a déjà payé sa cotisation pour 1950.

chose compte vraiment dans toute revendication : c'est le nombre de membres que le comité représente et la loi des grands nombres joue toujours autant dans ceci, autant que pour toute autre chose. Tous les membres, ceux en retard de cotisations, comme les autres, savent que la Fraternelle a fait un effort considérable en vue de la réalisation de nombreuses revendications. Un certain nombre de revendications sont encore à l'état de vœux et n'auront de pleine et entière satisfaction, qu'après de nombreuses démar-

teur le tuant sur le coup. « Il » est seul et il est blessé... là où « ce que l'on ne montre pas à

5 de ses camarades de déminer la redoute de Stabroek. Il s'agit encore de ces mêmes mines «S»

ce fut lui qui inspira ce truculent sonnet à Henri de Régnier :

Le Billet de...

Sœur Anne ne vois-tu rien ?

Il m'arrive d'écouter les jeux radiophoniques, s'il sont distrayants, ils sont aussi souvent intéressants à plus d'un point de vue. Ils me donnent en outre une belle entrée en matière.

Ceux que j'envie le plus dans ces émissions ce sont les speakers, en effet, à la question « Voulez-vous jouer avec moi ? » posée par eux, il est toujours répondu un « OUI » sonore par les spectateurs de l'émission, même les auditeurs lointains s'empressent de répondre par écrit et font part de leurs impressions.

J'ai déjà posé quant à la forme, une question semblable dans ces colonnes, mais personne ne m'a répondu ; je n'ai même pas reçu la petite carte postale que l'on envoit si facilement aux postes d'émision. je sais, on me l'as déjà répété, que nos anciens sont plus habiles à manier un détecteur qu'un stylo. Je dirais volontier avec Louis Quiévreux (1) : « Quand je reçois d'un inconnu ou d'une inconnue, une lettre, je sais le prix qu'il faut y attacher car le Belge n'a pas pour habitude d'écrire souvent à sa gazette. Il est, en cela, un pôle opposé à celui des Anglais, qui inondc t les rédactions de leurs nombreuses missives. Ces missives lorsqu'elles sont reproduites forment une rubrique très intéressante ».

La vie d'un journal, d'un bulletin comme le nôtre ne peut être maintenue que grâce à cet apport d'idées que constituent les lettres de nos lecteurs. L'article « Autour d'une discussion », paru dans le précédent numéro, nous a valu un certain nombre de réflexions verbales de la part de membres avec lesquels je suis en contact quotidien. Si pour certains de ceux-là, il peut paraître a priori peu ou pas nécessaire d'écrire, que dire des autres, de tous les autres...

Il m'a été dit « Cela ne sert à rien d'écrire, c'est du temps perdu, c'est un coup d'épée dans l'eau ». Je ne partage pas cette opinion, car si un article comme celui cité plus haut, a provoqué des réflexions, c'est qu'il a tout de même servi à quelque chose.

Je sais qu'il me faut faire preuve de patience et dire à mon facteur de temps à autre « Sœur Anne, ne vois-tu rien dans ta sacoche... ». Mais si les Anciens démineurs ne possèdent pas ce qu'il faut pour écrire, c'est à ceux qui les commandent qu'il échoit de répondre à mon appel, c'est à MM. lesOfficiers, que je m'adresse aujourd'hui, et particulièrement à ceux parmi eux qui ont commandé un Peloton, une Compagnie, car ce sont eux qui ont le mieux connu « Nos Démineurs ». Bien qu'il me soit facile de répondre à toutes les objections : occupation, affaires, famille, je n'insisterai pas davantage en ne parlant ni de devoir, ni de geste minimum. Je dirai simplement ceci : Notre galerie de portraits ne peut s'arrêter après la publication de deux ou trois « SNAP SHOTS ». Cette rubrique doit comporter au moins tous les noms du Tableau d'Honneur. Voilà un plan bien tracé où chacun peut découvrir ce qui lui revient de faire car vous savez mieux que moi, n'est-ce pas, qu'un Démineur reste toujours sur la Brèche.

. . . Bob

(1) « La Lanterne » du 5-10-49.

Nous caressons cependant l'espoir qu'ils s'acquitteront de cette petite formalité, dès qu'ils auront reçu le présent bulletin. Et même nous pensons qu'ils pourraient imiter le camarade Barbanelli, qui, afin de ne pas faire deux fois la même opération a déjà payé sa cotisation pour 1950.

Quelle est, au juste, l'importance d'une cotisation ? Ceux qui négligent de la payer diront peut-être : « une de plus ou une de moins, cela n'a pas beaucoup d'effet ». Détrompez-vous, camarades retardataires, l'importance réside surtout dans le fait, que le nombre de membres d'une fraternelle est toujours représenté par le chiffre des cotisations payées. Il n'est pas besoin d'ajouter que le nombre joue, quand il est grand, un rôle considérable car une seule

comme les autres, savent que la Fraternelle a fait un effort considérable en vue de la réalisation de nombreuses revendications. Un certain nombre de revendications sont encore à l'état de vœux et n'auront de pleine et entière satisfaction, qu'après de nombreuses démarches. La Fraternelle ne peut les entreprendre, qu'avec l'appui de tous les démineurs, et pour ce faire, il faut que tous soient membres et le restent. Chaque ancien démineur a donc la possibilité de faire progresser la Fraternelle par ce petit effort, qui consiste à payer sa cotisation et lorsque la reconnaissance de tous nos droits sera obtenue, ce petit désagrément de devoir aller à la poste sera vite oublié. Ne remettons donc pas à demain ce qui peut être fait aujourd'hui.

UN PEU D'HUMOUR

Homonymes . . .

On avait mis Jef Daiminheur de garde à la porte du quartier.

Arrive en trombe un motocycliste qui lui crie en passant : « Estafette ».

— Mais non fieu, c'est pas aujourd'hui ma fête, lui répond Jef tout surpris, c'est le 19 mars.

Entendu sur les routes des Ardennes

— Dis, Marcel, sais-tu pourquoi les poules, qui se trouvent sur le côté de la route traversent à ton arrivée, au risque de passer sous les roues de ta camionnette ?

— Hum, bè, c'est pour...

— Oui, c'est pour aller de l'autre côté !

LA VIE DES SECTIONS



A l'Initiative de notre Section Liégeoise.

Un Monument a été inauguré dans les Fagnes

Jeudi, en fin d'après-midi, dans la Fagne sauvage, à proximité de la route allant d'Elsenborn à Kalterherberg, on a procédé à l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire des glorieux démineurs tombés dans l'exercice de leur périlleuse tâche, dans la région. Le monument est en pierre du pays.

Surmonté d'une grande croix, il porte les noms de Robert Cadet, d'Angleur ; Louis Alleman, des Flandres, et Albert Mathon, de Templeuve. Il s'élève en pleine lande.

C'est un sergent des démineurs, Joris, qui blessé lors d'une explosion au cours de laquelle ses compagnons trouvèrent la mort, qui avait pris l'initiative de faire élever ce monument, et c'est à la générosité des villages sinistrés des environs, que l'on doit d'avoir pu réussir.

La cérémonie s'est déroulée en présence du général Lambert, commandant la 3me circonscription militaire ; du colonel Scohy, commandant de la Province de Liège ; du major Porrewyck, chef du service de Déminage ; du commandant Renard, com-



de Weywertz, Nidrum, Elsenborn, Butgenbach ; des délégations de forestiers, douaniers, gendarmes, etc...

Les honneurs étaient rendus par les démineurs de la Province qui sont actuellement renforcés par une section de démineurs flamands.

Aussitôt après l'arrivée du général, le monument fut dévoilé et les enfants des écoles de Nidrum exécutèrent la « Brabançonne ». Puis, après une sonnerie aux champs, le major Porrewyck magnifia le rôle si utile des démineurs, exprimant sa fierté devant l'immense tâche accomplie. Il s'inclina devant la mémoire de ceux qui sont tombés au service du pays.

L'aumônier Jacquemyn, président de la Fraternelle de Liège, exalta le sacrifice consenti par les démineurs.

Un écolier de Nidrum prit également la parole pour dire que le sacrifice consenti par les démineurs n'a pas été vain, car les écoliers de l'endroit ont pu reprendre leur jeux ; leur papa, leur travail dans les champs, etc.

Une fillette et un garçonnet portant en sautoir les couleurs nationales allèrent ensuite déposer des fleurs au monument. Puis ce fut l'impeccable défilé des détachements de démineurs.

Les personnalités regagnèrent ensuite Weywertz où un vin d'honneur leur fut servi tandis que des fleurs étaient déposées au monument aux morts de cette localité par le major Porrewyck.

(Extraits de la « Meuse ») M.

Le Discours du Major Porrewyck, Chef du S.E.D.E.

NOTRE GRANDE FAMILLE

NAISSANCE.

Monsieur et Madame C. Mortier-Decker ont la grande joie de vous annoncer l'heureuse naissance d'une petite fille :

PATRICIA

NECROLOGIE.

Nous apprenons avec regret le décès de Nestor DOURET un de nos vaillants camarades, qui s'est particulièrement distingué par son action patriotique.

Membre de l'Armée secrète et du Groupe G, décoré des médailles de la Résistance, de volontaire de guerre, commémorative avec sabre et des croix de de Prisonnier politique et d'évadé.

et de

VANDEN KERKOVE, Odile, ouvrier-militaire pensionné, qui restait courageusement au déminage jusqu'à la limite d'âge.

Les frères Douret ont servi au Ier Bataillon du Déminage, Van den Kerkove, père et fils ont servi dans la section des Flandres.

Que es deux belles familles de démineurs trouvent ici l'assurance de nos fraternelles condoléances.

Liège ; du major Porrewyck, chef du service de Déminage ; du commandant Renard, commandant la Place et le camp d'Elsenborn ; du colonel Fleury, commandant le 1er d'Artillerie; du commandant Dohet, chef du S.E.D.E.E. Liège ; du capitaine Vandereydt, président d'honneur de la Fraternelle des Démineurs de Liège; du capitaine Leenaerts chef du peloton des démineurs de Malmédy ; du capitaine Kergen, commandant de gendarmerie de Malmédy ; de l'aumônier Jacquemyn, président de la Fraternelle des démineurs de Liège; de M .Hoen, commissaire d'arrondissement des cantons de



l'Est ; des bourgmestres d'Elsenborn et de Waimes ; de l'échevin de Butgenbach ; de l'aumônier Adam ; de l'adjudant Reul, secrétaire de la Fraternelle de Liège ; des familles des disparus ; du personnel enseignant et des écoliers des établissements

drum exécutèrent la « Braban-

(Extraits de la « Meuse ») M.

Le Discours du Major Porrewijck, Chef du S.E.D.E.E.

Mon Général,

Mesdames,

Messieurs,

Le 5 septembre 1946, à 15 h. 15, le soldat Mathon Alfred orignaire du Hainaut, démineur au S.E.D.E.E./Liége, venu de l'ancien Ier Bataillon de Déminage, déjà blessé à Waudrez le 19-12-1945, père de un enfant, était tué à la limite extrême du Champ de tir d'Elsenborn, alors qu'il était occupé à désamorcer une Holzmine 42, anti-char, vraisemblablement piégée par les Allemands, spécialistes du « Schadenfreude ».

Le corps de notre malheureux camarade était complètement déchiqueté.

Le 20 novembre 1947, les soldats Cadet, Robert et Alleman, Louis, un Wallon, un Flamand, tombaient dans la plaine d'Elsenborn, frappés à mort, alors que leur chef d'équipe, le sergent Joris, s'écroulait, gravement blessé, par l'explosion prématurée d'engins allemands récupérés sur ce sol dévasté par l'offensive de von Rundstedt.

Réalisant le vœu ardent et généreux de notre Président de la Fraternelle des Démineurs de Belgique, le Général Sevrin, les démineurs de Weywertz ont éri-



gé, une fois de plus, avec la collaboration efficiente de la population de la région, un mémorial glorifiant les trois soldats tués en action non loin d'ici.

Leurs noms s'ajoutent, hélas ! à ceux de leurs 93 camarades, Officiers, Sous-officiers, caporaux, soldats et ouvriers, tous victimes de leur courage et de la fatalité frappant inexorablement dans nos rangs;

235 des nôtres, atteints dans leur chair, ont eu la chance de n'avoir pas perdu la vie lors d'accidents illustrant, tant en Flandres qu'en Wallonie, la pérennité des dangereux travaux que nous accomplissons, par ordre, avec le souci constant de les mener à bien pour la sécurité des autres Belges.

Les trois membres du S.E.D.E.E., à la mémoire desquels nous adressons à cette heure une pieuse et fervente pensée, étaient trois braves, très anciens dans le service.

Les circonstances qui ont décidé de l'éternelle disparition de deux d'entr'eux notamment sont émouvantes, elles nous montrent l'extrême fragilité de l'existence humaine avec ses espoirs et ses illusions.

Le soldat Cadet, chauffeur-démineur à la Section de Liége, Liégeois d'origine, avait demandé, quelques jours avant, de venir travailler avec ses camarades, ne désirant pas rester à Liége où l'immobilisait une panne du camion qu'il conduisait habituellement.

Le soldat démineur Alleman, récemment arrivé à la Section de Liége, Flamand d'origine, venait, quelques jours avant, lui aussi, d'exprimer le désir de rejoindre ses camarades à Westroozebeke, étant là-bas, plus près de sa femme et de ses enfants pour lesquels il était un très bon père.

Le destin, tragique quelque fois, n'a voulu ni récompenser le premier, ni accéder au vœu du second.

Robert Cadet repose au cimetière principal de Liége, sa ville natale; Alleman Louis dort d'un ultime sommeil dans la terre flamande à Poelcapelle, non loin sans nul doute de l'endroit où 30 ans auparavant, le légendaire et prestigieux Guynemer, héros français de la guerre 14-18 mettait fin à sa glorieuse épopée.



Messieurs, inclinons nous devant ce modeste monument que nous avons voulu simple à l'image de nos trois braves. N'oublions jamais que ces trois soldats de chez nous sont morts pour que d'autres vivent sans craintes.

Que leurs familles éprouvées veuillent bien agréer le très fervent et respectueux hommage que les frères d'armes de Mathon, Cadet et de Alleman leur adresse, par ma voix, en cet instant.

Elsenborn, le 13-9-1949.

I.P.C.A., Rue des Liégeois,. 47, XL.

TROISIEME ANNEE. No 7. NOVEMBRE 1949.

BULLETIN MENSUEL DE LA FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE (A.S.B.L.)

Secrétariat : 30, rue Saint-Jean, Tervuren
C. C. P. No 7537.94

AFFILIE A L'U. P. A. C.

Rédaction :
Caserne 7/8 Berchem-Anvers



Hier et Aujourd'hui

A L'EST...

RIEN DE NOUVEAU.

Bizarrerie... Comédie... peut-être même tragédie !

N'est-ce pas ainsi que l'on pourrait ou pourra dénommer cet accroissement de travaux confiés depuis quelque temps aux démineurs belges.

Nos frontières sont en passe de changer, nul ne l'ignore, et quelques kilomètres carrés de sapinières jeunes ou vieilles vont bientôt, par un caprice de quelques autorités lointaines, étrangères et belges, tomber dans le domaine national.

Pour ce faire, une ligne vague, indéterminée, a été tracée sur une carte, courant à travers bois, vallons, prairies ; mais avant de la rendre définitive, il importe que l'on puisse la parcourir.

Seulement, voilà..., il y a... la main, devait passer le soldat forestier ; mais leur travail n'eut rien de méthodique, de sorte que l'ensemble de la région conserva son caractère de zone dangereuse, où la présence de mines était presque certaine.

Quant au travail des démineurs allemands, il fut fantomatique et plutôt bizarre, car s'ils furent aperçus dans ce secteur, ce fut bien rarement et sans qu'ils s'attachent à un nettoyage sérieux. Peut-être leur esprit devinatoire percevait-il déjà le destin de cette partie de leur pays, qui aujourd'hui, avant de passer à la Belgique, est soumis aux regards examinateurs et au toucher expérimenté des démineurs liégeois, aidés de leurs confrères brabançons, anversois et flandriens.

Bizarre comédie ! En cadeau lemand est une rectification de frontières. Elle doit augmenter notre patrimoine national. Mais attention ! Ce que les puissants nous offrent si généreusement, c'est un cadeau dont on ne peut se servir qu'après en avoir écarté tout danger, dont le moindre est celui de le voir exploser et de vous ravir la vie ! C'est un terrain où le Corps des Démineurs a eu à déplorer la mort de 3 braves : MATHON, CADET et ALLEMAN, à la mémoire desquels il y a quelques semaines fut inauguré un monument souvenir.

A l'Est il n'y aura jamais rien de nouveau.

« Drôle de guerre », bizarre cadeau !

Et cependant, il y a «cadeau»! Mais le cadeau, ce seront les Démineurs qui l'offriront, le

De l'Union de la Presse des Anciens Combattants

IMPORTANT COMMUNIQUÉ

L'activité internationale de ces derniers mois pose une nouvelle fois le grave problème de la « PAIX ». Dans la plupart des pays européens, des hommes de bonne volonté, faisant abstraction de partis, tentent de forger une «UNION EUROPEENE». La récente Conférence de Strasbourg a rencontré partout le meilleur accueil.

« L'Union de la Presse des Anciens Combattants » croit ne pouvoir rester indifférente à ce mouvement auquel elle a donné son entière approbation lors de l'Assemblée générale du 27 mars 1949.

Tout en restant en conformité avec les articles 3 (§ f) et 5 de ses statuts, elle pense qu'il y a lieu d'organiser :

« Une Grande Conférence sur le Problème Européen ».

Cette conférence qui est mise à l'étude, aurait lieu au Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles, dans la seconde quinzaine de novembre. Différents orateurs, représentant toutes les opinions, prendraient la parole.

Le Conseil d'Administration.

ALERTE AUX

bois, vallons, prairies ; mais avant de la rendre définitive, il importe que l'on puisse la parcourir.

Seulement, voilà..., il y a... des mines ! ! !

Sans doute, cette région, voisine du coquet village de Kalterherberg, située au Nord d'Elsenborn, a déjà, au temps de la splendeur des compagnies forestières, subi quelques examens de la part des démineurs belges. Ceux-ci ont libéré de tous engins meurtriers, les coupes, par où, pour les laisser nues comme aux regards examinateurs et au toucher expérimenté des démineurs liégeois, aidés de leurs confrères brabançons, anversois et flandriens.

Bizarre comédie ! En cadeau réparateur sans doute des souffrances et dégâts subis, la Belgique va recevoir... généreusement... des puissants, une minuscule portion de territoire allemand... cadeau... mais qui présente cette cocasserie d'être... explosif ! ! !

Il n'y a pas là le moindre atome d'exagération.

Cette cession de territoire al-

« Drôle de guerre », bizarre cadeau !

Et cependant, il y a «cadeau»! Mais le cadeau, ce seront les Démineurs qui l'offriront, le jour où ils pourront proclamer que ces territoires sont nettoyés. Ce jour là, ils pourront s'enorgueillir d'avoir EUX ! fait don à la Belgique de centaines d'ha. de sapinières, de milliers de stères de bois de mines dont notre industrie du charbon a tant besoin !

Et vivent les Démineurs !

J. V. H.





LES SCAPHANDRIERS-DEMINEURS

ALERTE AUX DEMINEURS

Vous avez certainement appris, par la lecture de l'un des deux derniers numéros de notre bulletin, que la Fraternelle avait édité un livre intitulé « Nos Démineurs », dont la vente doit alimenter, avec un fort bénéfice, la caisse de nos œuvres sociales.

Chers amis, le temps des vacances qui est aussi l'époque de l'insouciance, du repos et... des bourses plates est fini pour 1949.

C'est par conséquent, le moment de nous mettre TOUS à l'œuvre pour que s'écoulent le plus tôt possible, les 10.000 brochures rédigées en français et les 5.000 brochures rédigées en flamand.

Les camarades de Liège, avec leur cran et leur dynamisme coutumiers, ont fait des étincelles ; ils ont en effet déjà vendu plusieurs centaines de brochures à Liège, Verviers et Malmédy.

Comme je les connais, ils vont certainement persévérer et essayer de se classer bons premiers dans la compétition qui s'annonce.

Toutes nos vives félicitations aux valeureux Liégeois.

Mais... Liège n'est pas la Belgique (pardonnez-moi, ô Liégeois !) et je voudrais voir Bruxelles, Gand, Mons, Charleroi, Namur, Arlon, Anvers, Bruges, Ypres, Nieuport, Furnes, Ostende, Roulers, Thielt, Courtrai, Menin, Mouscron, Renaix, Ninove, Alost, Saint-Nicolas, Termonde, Lierre, Louvain, Malines, Diest, Hasselt, Tournai, Ath, Soignies, Ecaussines, Lessines, Binche, Huy, Andenne, Marche, Vielsalm, Houffalize, Neufchâteau, Libramont, Ciney, Dinant, etc., etc., nous faire l'honneur de participer à la course.

Etre démineur est un honneur, être membre de la Fraternelle, c'est très bien ; mais faire de la propagande pour elle c'est encore mieux et c'est parfait.

En ce qui concerne la vente de notre brochure, il faudrait d'abord appliquer le vieil adage

(Voir suite page 2.)

Lettre du Secrétaire à propos de Vacances

Toutes les initiatives, même les mieux intentionnées, ne conduisent pas nécessairement au succès escompté.

Dés le mois de janvier de cette année, notre dévoué camarade sous-lieutenant Maes avait mis sur pied un projet de camp de vacances pour les enfants de nos membres. Au programme de la réunion suivante du Conseil d'Administration, cette idée se trouve inscrite. D'emblée, la première hypothèse, celle de créer un camp uniquement « Démineurs » s'avéra irréalisable, compte tenu de la gamme d'âges autorisés, des régimes linguistiques différents et de la nécessité d'ouvrir deux camps pour abriter séparément filles et garçons. Force nous fut de nous adresser à des services compétents organisateurs de ces sortes de séjour et le camarade Maes proposa de nous introduire après des dirigeants de l'œuvre « Aide à la Jeunesse du Pays » (A. E. P.). Après les premiers échanges de vue, le C. A. de la Fraternelle admit comme certain que la participation aux frais incombant aux parents n'excéderait pas 20 francs par jour et par enfant, la gratuité du séjour pour nos orphelins leur étant acquise de plein droit, les autres frais étant adressée le 1er avril aux parents des enfants inscrits. En possession des réponses, les adresses de nos protégés furent communiquées aux centres provinciaux des œuvres précitées.

Tout ceci avait déjà demandé couverts en partie par l'œuvre et en partie par la Fraternelle.

Dès le mois de février, cette bonne nouvelle fut annoncée aux membres susceptibles d'en bénéficier. Les réponses affluèrent et en quelques jours, nous comptions 61 inscrits. Malheureusement, il y a loin de la coupe aux lèvres. Il ne suffisait pas de s'inscrire avec nom et adresse, il fallait encore déterminer de l'appui de quel organisme l'intéressé pouvait bénéficier : O.N.I.S. pour ceux dont le père est invalide ; O.N.A.C. pour ceux dont le père est ancien combattant ; O.N.O.C. pour les orphelins, O.R.A.F. pour ceux dont le père est encore en activité de service. Une demande de renseignements complémentaires fut pas mal d'allées et venues auprès des différentes personnalités, d'attentes, d'échanges de correspondance, bref de nombreuses démarches entreprises de gaieté de cœur par des membres du C. A., qui y consacrèrent pas mal de leurs heures de loisir, encouragés par l'espoir de rendre service à bon nombre des membres de la Fraternelle. Aussi, c'est avec une amère déception que nous apprenions des dites œuvres que plus de 50 pour 100 des désireux s'étaient désistés sous des prétextes les plus divers et les plus bénins.

Cette façon d'agir plutôt désinvolte n'est guère de nature à encourager pareille entreprise pour l'année prochaine. Aussi, nous conseillons, dès maintenant, à ceux qui désirent dorénavant participer à des camps de vacances d'adresser, dès mars 1950, directement leur demande à l'organisme duquel ils dépendent (O.N.A.C., O.N.I.C., O.N.O.G., O.R.A.F.). Nous restons toutefois bien volontiers à la disposition des membres désireux de poursuivre jusqu'au bout leur idée, en leur aplanissant éventuellement les difficultés qui pourraient surgir.

Cdt LINDEN.

AUX VEUVES

Les veuves des démineurs tués en service ont droit à une pension de veuve de guerre, fixée actuellement à 2000 fr. par mois.

Si le démineur tué était militaire de carrière ou appartenait comme agent définitif à une autre administration de l'Etat, sa veuve a droit en outre à une pension de survie, payée par les Caisses de Veuves et Orphelins.

Cette pension varie suivant que le mari était officier de l'active, sous-officier de carrière ou agent de l'Etat.

Vouloir déterminer ces taux dans cette rubrique serait une chose malaisée et compliquée, mais nous nous ferons un devoir de donner les renseignements détaillés à ceux qui voudront bien nous écrire à ce sujet, et nous soumettre un cas déterminé.

Si le démineur tué avait été avant son entrée à l'armée assujetti à la Sécurité Sociale ou avait fait des versements volontaires à la Caisse pour les Pensions de Vieillesse, la veuve a droit à la rente de veuve.

Cette rente doit être demandée à la commune, qui fera le nécessaire.

Il va de soi que cette rente n'est pas aussi élevée que les rentes de vieillesse normales, car Aussi lorsque le mari a fait peu de versements, cette rente est très modique, mais le proverbe dit « Les petits ruisseaux font les grandes rivières » et dès lors il serait insensé de ne pas demander cette rente.

ALLOCATIONS familiales.

Nous connaissons quatre veuves ayant charge de famille qui ne perçoivent toujours pas les allocations familiales. Ces veuves sont victimes des lenteurs administratives, nous l'admettons, mais ces situations sont d'autant moins explicables que la loi du 10-8-1948 prévoit que ces allocations sont dues par la Caisse Nationale si elles ne sont pas dues par la Caisse de compensation à laquelle le mari était affilié ou s'il n'était affilié à aucune caisse.

Les dispositions de cette loi sont telles que la veuve de guerre possède un droit incontestable aux allocations familiales pour ses enfants âgés de moins de 18 ans en lieu et place de la pension d'orphelin. On peut se demander à juste titre pourquoi l'autorité responsable, n'a pas depuis longtemps pris la sage mesure — mesure qui logiquement s'imposait — de faire payer ces allocations aux ayants droit en attendant que les documents démontrent à qui ces

admit comme certain que la participation aux frais incombant aux parents n'excéderait pas 20 francs par jour et par enfant, service. Une demande de renseignements complémentaires fut pas mal d'allées et venues auprès des différentes personnalités, bout leur idée, en leur aplanissant éventuellement les difficultés qui pourraient surgir.

Cdt LINDEN.

ALERTE AUX DEMINEURS

(Suite de la première page)

de nos pères si juste parce que tellement humain : « Aide-toi et le ciel t'aidera ».

Pour ce faire, il est indispensable que chaque démineur démobilisé ou en activité, officier, sous-officier, caporal, soldat, ouvrier, ACHETE pour lui, un livre « Nos Démineurs » au prix imposé de **75 francs.**

En s'imposant cette dépense, le démineur aura chez lui, en permanence, un souvenir tangible de l'œuvre à laquelle il a collaboré ; il pourra montrer à ses enfants, s'il en a, à sa famille dans tous les cas, ce que ses camarades et lui ont FAIT pour le Pays.

Il pourra lire dans ce livre, le nom des malheureuses victimes, ses amis, peut-être, décédés dans l'action, il y trouvera un rappel des connaissances techniques de son ancien métier, il y verra de magnifiques photos, il y retrouvera la reproduction des éloges adressés aux Démineurs par d'éminentes autorités civiles et militaires, il aura un rappel des activités et des buts de sa Fraternelle.

« Nos Démineurs » constitueront, en fait, le livre de chevet de chacun d'entre nous.

L'acheter est une bonne action ; elle ne suffit cependant pas et doit être suivie d'une modeste mais active propagande à faire autour de soi.

Chacun d'entre vous, quel que soit son rang social a certainement près de lui, dans son village, dans sa ville, des membres de sa famille, des amis ou des connaissances qui savent ou qui peuvent apprécier un livre tel que le nôtre.

Le moindre village, par exemple, possède son prêtre, son instituteur, son docteur, son conseil communal, avec bourgmestre et échevins, en bref quelques dizaines de personnes ayant une instruction et une éducation suffisantes pour s'intéresser à nos efforts.

Les localités de plus grande importance tels que gros villages, petites villes et grandes villes ne manquent certes pas de **lecteurs-acheteurs** parmi l'élite de leurs populations plus nombreuses.

Mais le public, assez froid dans notre Belgique pondérée, a besoin d'être sollicité, il doit être instruit de ce qu'il peut faire pour une bonne œuvre. Généreux certes, mais méfiant — et c'est là son droit le plus strict — il veut être éclairé.

C'est donc à **nous tous,** démineurs, c'est à vous, MM. les Officiers et sous-officiers en particulier qu'il appartient de semer dans vos limites d'action respectives, la bonne parole, celle qui atteint et le cœur et le cerveau de nos compatriotes sollicités à bon escient...

Un petit effort et notre Fraternelle, moins connue encore de milliers de Belges, verra ses deniers de bienfaisance accrus de plus de UN DEMI-MILLION.

Je vous en conjure, faites chacun ce petit effort. Je vous le demande instamment.

Mille démineurs ou anciens démineurs vendant chacun dix livres, cela fait 10.000 fois 75 francs ou 750.000 francs.

A titre de stimulant, le Conseil d'Administration de votre Fraternelle a marqué son accord pour accorder un exemplaire : « Nos Démineurs » à chaque membre qui fait la preuve d'avoir vendu 10 brochures.

Adressez vos demandes à M. Baents, 30, rue Saint-Jean à Tervuren - Polygone de Duysburg.

N'oubliez pas de faire les paiements soit par virement au compte chèque postal 7537.94 de la Fraternelle des Démineurs de Belgique, et d'indiquer le motif de votre versement sur le talon du virement.

Chers amis lecteurs, anciens des Bataillons de déminage, anciens ou présents du S. E. D. E. E., je compte sur vous et je suis certain d'avance que mon appel sera compris.

Merci pour nos blessés, nos veuves et nos orphelins.

René Porrewijck.
Vice-président d'honneur
de la F. D. B.

droit à la rente de veuve.

Cette rente doit être demandée à la commune, qui fera le nécessaire.

Il va de soi que cette rente n'est pas aussi élevée que les rentes de vieillesse normales, car celles-ci comportent en outre une subvention de l'Etat, éventuellement une majoration et un complément. Généralement ces dernières allocations ne sont pas payées lorsque la veuve bénéficie d'une pension de veuve de guerre ou d'une pension de survie.

l'autorité responsable, n'a pas depuis longtemps pris la sage mesure — mesure qui logiquement s'imposait — de faire payer ces allocations aux ayants droit en attendant que les documents démontrent à qui ces charges incombent définitivement.

Ayant encore fait une Xème démarche auprès des bureaux compétants, nous demandons aux veuves avec enfants à charge qui ne perçoivent pas encore les dites allocations de se faire connaître pour que nous puissions documenter l'autorité, dans le but de faire cesser ce scandale.

INVALIDES

Récemment dans une grande réunion d'invalides, un délégué faisait part des difficultés que rencontrent les démieurs dont l'invalidité n'est pas encore reconnue, dans certaines commissions de pension pour obtenir une pension d'invalidité.

Le délégué reçut une réponse évasive.

Nous avons déjà dit et le répétons encore aujourd'hui que nous sommes spécialement documentés pour aider et défendre les démineurs-invalides ou candidats. Pourquoi alors s'adresser ailleurs pour obtenir un renseignement sur une question dans laquelle nous sommes spécialisés ?

N'hésitez pas à nous écrire, nous vous aiderons.

H. B.

SNAP SHOTS



Je sais des noms glorieux, parce que ceux qui les portaient ont offert leur vie... je sais des figures célèbres parmi les démineurs parce que leurs corps ont souffert et sont mutilés...

Je sais, je connais...

Je connais une autre figure qui... mais chut ! la voilà.

Le vendredi 13 avril 1945, « il » part en reconnaissance à la gare de formation d'Oorderen avec l'adjudant Bevernage.

C'est la première fois qu'«il» va sur un champs de mines. « Il » accompagne un élément de toute première valeur, hardi et prudent à la fois. On n'a jamais connu les causes exactes de l'accident, mais l'adjudant Bevernage qui maniait le détecteur, fait fonctionner une mine « S » qui lui éclate à hauteur de l'épaule, contre l'appareil détecteur, le tuant sur le coup. « Il » est seul et il est blessé... là où « ce que l'on ne montre pas à l'ennemi » change de nom ! L'appareil détecteur brûle au dos de son chef qu'il ne sait pas être mort. « Il » n'hésite pas un instant et, avec son couteau, coupe les sangles d'attache de l'appareil. Il veut donner des soins à la victime. Il fait téléphoner pour une ambulance, pour prévenir ses chefs. Il fournit tous les éléments d'enquête, avant de se faire soigner lui-même. Grâce à lui, le corps de son malheureux chef, tué par un éclat au cerveau, a pu être relevé, préservé d'horribles brûlures ; grâce à lui, un père et une mère ont pu revoir leur fils mort mais sans être défiguré. C'est peu de chose me direz-vous ! Mais vous, Parents qui me lisez, je sais que pour vous, cela vous a été une grande consolation, de revoir votre cher fils intact, presque souriant dans la mort ; cette consolation, c'est à un bleu, blessé... que vous la devez ! « Il » quitte l'hôpital dès le lendemain avec un congé de 14 jours, devient et reste un des meilleurs démineurs d'Anvers.

C'est bien pour cela qu'en avril 1947, il a l'honneur avec 5 de ses camarades de déminer la redoute de Stabroek. Il s'agit encore de ces mêmes mines «S» qu'il a connues dès son premier jour de travail. C'est « lui » maintenant qui porte l'appareil et détecte. Par suite d'une défaillance de celui-ci, une mine «S» saute accidentellement. Pendant que son malheureux co-équipier y laisse les deux jambes, « lui » n'emportera que quelques éclats dans le postérieur : 6 semaines d'hôpital et « il » reprend son travail.

Novembre 1947. « Il » travaille à Ertbrandt, pendant une accalmie dans les demandes de déminage proprement dites. Un fourneau a été creusé et « il » y apporte des munitions particulièrement dangereuses. Un éboulement malencontreux du sable, provoque l'explosion partielle de celles-ci. « Il » est blessé à nouveau. On prévient sa femme qui accourt au bureau de la section ; quand elle y arrive, « lui » était déjà rentré chez lui, blessé légèrement au... petit doigt !

« Il » est toujours en service.

Qui donc est ce vétéran, ce chevalier sans peur et sans reproches... et aux dévoines chanceuses.

Nous aimerons à croire que ce fut lui qui inspira ce truculent sonnet à Henri de Régnier :

LE ROUTIER

Face brusque et joyeuse et qu'un sang âpre farde
Debout, en son pourpoint tailladé de satin,
Il se carre à mi-corps et son geste hautain
S'appuie à son épée et pèse sur la garde.

Par la pique, l'épieu, la torche et la bombarde,
Du Levant au Couchant, de l'Alpe à l'Apennin,
Il ravagea pillant les caves et le grain
La marche milanaise et la plaine lombarde.

Le juron à la bouche, et la colère aux yeux,
La guerre qu'il aima le fit aussi joyeux,
Au soir de Marignan qu'au matin de Pavie,

Et sa rouge narine ouverte, semble encor
Flairer au fond du temps d'où lui revient sa vie,
L'odeur de la bataille et de sa propre mort.

Eh bien non ! ce n'est pas du tout cela, c'est un Flamand robuste et calme, fort comme un tigre, mais toujours calme et sûr de lui, aux nerfs d'acier.

Il est marié et père de famille, il ne plastronne pas. Il a conquis des centaines d'hectares de bonne terre belge, sans pique, épieu, torche ni bombarde ! Il n'a rien pillé ; calmement, risquant sa vie, il a donné !

Et dans la bonne figure du caporal Wellens, que vous voyez ci-contre, un wallon salue le démineur flamand !

Le Billet de...

Sœur Anne ne vois-tu rien ?

Il m'arrive d'écouter les jeux radiophoni-

nous a valu un certain nombre de réflexions

COTISATIONS

Avec novembre, voici la fin de l'année toute proche et quoique l'année 1949 fut aussi longue que les autres, il se fait qu'un certain nombre de membres n'ont pas trouvé le temps d'envoyer leur cotisation.

Nous caressons cependant l'espoir qu'ils s'acquitteront de cette petite formalité, dès qu'ils auront reçu le présent bulletin. Et même nous pensons qu'ils pourraient imiter le camarade Barbanelli, qui, afin de ne pas faire deux fois la même opération a déjà payé sa cotisation pour 1950.

chose compte vraiment dans toute revendication : c'est le nombre de membres que le comité représente et la loi des grands nombres joue toujours autant dans ceci, autant que pour toute autre chose. Tous les membres, ceux en retard de cotisations, comme les autres, savent que la Fraternelle a fait un effort considérable en vue de la réalisation de nombreuses revendications. Un certain nombre de revendications sont encore à l'état de vœux et n'auront de pleine et entière satisfaction, qu'après de nombreuses démar-

teur le tuant sur le coup. « Il » est seul et il est blessé... là où « ce que l'on ne montre pas à

5 de ses camarades de déminer la redoute de Stabroek. Il s'agit encore de ces mêmes mines «S»

ce fut lui qui inspira ce truculent sonnet à Henri de Régnier :

Le Billet de...

Sœur Anne ne vois-tu rien ?

Il m'arrive d'écouter les jeux radiophoniques, s'il sont distrayants, ils sont aussi souvent intéressants à plus d'un point de vue. Ils me donnent en outre une belle entrée en matière.

Ceux que j'envie le plus dans ces émissions ce sont les speakers, en effet, à la question « Voulez-vous jouer avec moi ? » posée par eux, il est toujours répondu un « OUI » sonore par les spectateurs de l'émission, même les auditeurs lointains s'empressent de répondre par écrit et font part de leurs impressions.

J'ai déjà posé quant à la forme, une question semblable dans ces colonnes, mais personne ne m'a répondu ; je n'ai même pas reçu la petite carte postale que l'on envoit si facilement aux postes d'émision. je sais, on me l'as déjà répété, que nos anciens sont plus habiles à manier un détecteur qu'un stylo. Je dirais volontier avec Louis Quiévreux (1) : « Quand je reçois d'un inconnu ou d'une inconnue, une lettre, je sais le prix qu'il faut y attacher car le Belge n'a pas pour habitude d'écrire souvent à sa gazette. Il est, en cela, un pôle opposé à celui des Anglais, qui inondc t les rédactions de leurs nombreuses missives. Ces missives lorsqu'elles sont reproduites forment une rubrique très intéressante ».

La vie d'un journal, d'un bulletin comme le nôtre ne peut être maintenue que grâce à cet apport d'idées que constituent les lettres de nos lecteurs. L'article « Autour d'une discussion », paru dans le précédent numéro, nous a valu un certain nombre de réflexions verbales de la part de membres avec lesquels je suis en contact quotidien. Si pour certains de ceux-là, il peut paraître a priori peu ou pas nécessaire d'écrire, que dire des autres, de tous les autres...

Il m'a été dit « Cela ne sert à rien d'écrire, c'est du temps perdu, c'est un coup d'épée dans l'eau ». Je ne partage pas cette opinion, car si un article comme celui cité plus haut, a provoqué des réflexions, c'est qu'il a tout de même servi à quelque chose.

Je sais qu'il me faut faire preuve de patience et dire à mon facteur de temps à autre « Sœur Anne, ne vois-tu rien dans ta sacoche... ». Mais si les Anciens démineurs ne possèdent pas ce qu'il faut pour écrire, c'est à ceux qui les commandent qu'il échoit de répondre à mon appel, c'est à MM. lesOfficiers, que je m'adresse aujourd'hui, et particulièrement à ceux parmi eux qui ont commandé un Peloton, une Compagnie, car ce sont eux qui ont le mieux connu « Nos Démineurs ». Bien qu'il me soit facile de répondre à toutes les objections : occupation, affaires, famille, je n'insisterai pas davantage en ne parlant ni de devoir, ni de geste minimum. Je dirai simplement ceci : Notre galerie de portraits ne peut s'arrêter après la publication de deux ou trois « SNAP SHOTS ». Cette rubrique doit comporter au moins tous les noms du Tableau d'Honneur. Voilà un plan bien tracé où chacun peut découvrir ce qui lui revient de faire car vous savez mieux que moi, n'est-ce pas, qu'un Démineur reste toujours sur la Brèche.

. . . Bob

(1) « La Lanterne » du 5-10-49.

Nous caressons cependant l'espoir qu'ils s'acquitteront de cette petite formalité, dès qu'ils auront reçu le présent bulletin. Et même nous pensons qu'ils pourraient imiter le camarade Barbanelli, qui, afin de ne pas faire deux fois la même opération a déjà payé sa cotisation pour 1950.

Quelle est, au juste, l'importance d'une cotisation ? Ceux qui négligent de la payer diront peut-être : « une de plus ou une de moins, cela n'a pas beaucoup d'effet ». Détrompez-vous, camarades retardataires, l'importance réside surtout dans le fait, que le nombre de membres d'une fraternelle est toujours représenté par le chiffre des cotisations payées. Il n'est pas besoin d'ajouter que le nombre joue, quand il est grand, un rôle considérable car une seule

comme les autres, savent que la Fraternelle a fait un effort considérable en vue de la réalisation de nombreuses revendications. Un certain nombre de revendications sont encore à l'état de vœux et n'auront de pleine et entière satisfaction, qu'après de nombreuses démarches. La Fraternelle ne peut les entreprendre, qu'avec l'appui de tous les démineurs, et pour ce faire, il faut que tous soient membres et le restent. Chaque ancien démineur a donc la possibilité de faire progresser la Fraternelle par ce petit effort, qui consiste à payer sa cotisation et lorsque la reconnaissance de tous nos droits sera obtenue, ce petit désagrément de devoir aller à la poste sera vite oublié. Ne remettons donc pas à demain ce qui peut être fait aujourd'hui.

UN PEU D'HUMOUR

Homonymes . . .

On avait mis Jef Daiminheur de garde à la porte du quartier.

Arrive en trombe un motocycliste qui lui crie en passant : « Estafette ».

— Mais non fieu, c'est pas aujourd'hui ma fête, lui répond Jef tout surpris, c'est le 19 mars.

Entendu sur les routes des Ardennes

— Dis, Marcel, sais-tu pourquoi les poules, qui se trouvent sur le côté de la route traversent à ton arrivée, au risque de passer sous les roues de ta camionnette ?

— Hum, bè, c'est pour...

— Oui, c'est pour aller de l'autre côté !

LA VIE DES SECTIONS



A l'Initiative de notre Section Liégeoise.

Un Monument a été inauguré dans les Fagnes

Jeudi, en fin d'après-midi, dans la Fagne sauvage, à proximité de la route allant d'Elsenborn à Kalterherberg, on a procédé à l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire des glorieux démineurs tombés dans l'exercice de leur périlleuse tâche, dans la région. Le monument est en pierre du pays.

Surmonté d'une grande croix, il porte les noms de Robert Cadet, d'Angleur ; Louis Alleman, des Flandres, et Albert Mathon, de Templeuve. Il s'élève en pleine lande.

C'est un sergent des démineurs, Joris, qui blessé lors d'une explosion au cours de laquelle ses compagnons trouvèrent la mort, qui avait pris l'initiative de faire élever ce monument, et c'est à la générosité des villages sinistrés des environs, que l'on doit d'avoir pu réussir.

La cérémonie s'est déroulée en présence du général Lambert, commandant la 3me circonscription militaire ; du colonel Scohy, commandant de la Province de Liège ; du major Porrewyck, chef du service de Déminage ; du commandant Renard, com-



de Weywertz, Nidrum, Elsenborn, Butgenbach ; des délégations de forestiers, douaniers, gendarmes, etc...

Les honneurs étaient rendus par les démineurs de la Province qui sont actuellement renforcés par une section de démineurs flamands.

Aussitôt après l'arrivée du général, le monument fut dévoilé et les enfants des écoles de Nidrum exécutèrent la « Brabançonne ». Puis, après une sonnerie aux champs, le major Porrewyck magnifia le rôle si utile des démineurs, exprimant sa fierté devant l'immense tâche accomplie. Il s'inclina devant la mémoire de ceux qui sont tombés au service du pays.

L'aumônier Jacquemyn, président de la Fraternelle de Liège, exalta le sacrifice consenti par les démineurs.

Un écolier de Nidrum prit également la parole pour dire que le sacrifice consenti par les démineurs n'a pas été vain, car les écoliers de l'endroit ont pu reprendre leur jeux ; leur papa, leur travail dans les champs, etc.

Une fillette et un garçonnet portant en sautoir les couleurs nationales allèrent ensuite déposer des fleurs au monument. Puis ce fut l'impeccable défilé des détachements de démineurs.

Les personnalités regagnèrent ensuite Weywertz où un vin d'honneur leur fut servi tandis que des fleurs étaient déposées au monument aux morts de cette localité par le major Porrewyck.

(Extraits de la « Meuse ») M.

Le Discours du Major Porrewyck, Chef du S.E.D.E.

NOTRE GRANDE FAMILLE

NAISSANCE.

Monsieur et Madame C. Mortier-Decker ont la grande joie de vous annoncer l'heureuse naissance d'une petite fille :

PATRICIA

NECROLOGIE.

Nous apprenons avec regret le décès de Nestor DOURET un de nos vaillants camarades, qui s'est particulièrement distingué par son action patriotique.

Membre de l'Armée secrète et du Groupe G, décoré des médailles de la Résistance, de volontaire de guerre, commémorative avec sabre et des croix de de Prisonnier politique et d'évadé.

et de

VANDEN KERKOVE, Odile, ouvrier-militaire pensionné, qui restait courageusement au déminage jusqu'à la limite d'âge.

Les frères Douret ont servi au Ier Bataillon du Déminage, Van den Kerkove, père et fils ont servi dans la section des Flandres.

Que es deux belles familles de démineurs trouvent ici l'assurance de nos fraternelles condoléances.

Liège ; du major Porrewyck, chef du service de Déminage ; du commandant Renard, commandant la Place et le camp d'Elsenborn ; du colonel Fleury, commandant le 1er d'Artillerie; du commandant Dohet, chef du S.E.D.E.E. Liège ; du capitaine Vandereydt, président d'honneur de la Fraternelle des Démineurs de Liège; du capitaine Leenaerts chef du peloton des démineurs de Malmédy ; du capitaine Kergen, commandant de gendarmerie de Malmédy ; de l'aumônier Jacquemyn, président de la Fraternelle des démineurs de Liège; de M .Hoen, commissaire d'arrondissement des cantons de



l'Est ; des bourgmestres d'Elsenborn et de Waimes ; de l'échevin de Butgenbach ; de l'aumônier Adam ; de l'adjudant Reul, secrétaire de la Fraternelle de Liège ; des familles des disparus ; du personnel enseignant et des écoliers des établissements

drum exécutèrent la « Braban-

(Extraits de la « Meuse ») M.

Le Discours du Major Porrewijck, Chef du S.E.D.E.E.

Mon Général,

Mesdames,

Messieurs,

Le 5 septembre 1946, à 15 h. 15, le soldat Mathon Alfred orignaire du Hainaut, démineur au S.E.D.E.E./Liége, venu de l'ancien Ier Bataillon de Déminage, déjà blessé à Waudrez le 19-12-1945, père de un enfant, était tué à la limite extrême du Champ de tir d'Elsenborn, alors qu'il était occupé à désamorcer une Holzmine 42, anti-char, vraisemblablement piégée par les Allemands, spécialistes du « Schadenfreude ».

Le corps de notre malheureux camarade était complètement déchiqueté.

Le 20 novembre 1947, les soldats Cadet, Robert et Alleman, Louis, un Wallon, un Flamand, tombaient dans la plaine d'Elsenborn, frappés à mort, alors que leur chef d'équipe, le sergent Joris, s'écroulait, gravement blessé, par l'explosion prématurée d'engins allemands récupérés sur ce sol dévasté par l'offensive de von Rundstedt.

Réalisant le vœu ardent et généreux de notre Président de la Fraternelle des Démineurs de Belgique, le Général Sevrin, les démineurs de Weywertz ont éri-



gé, une fois de plus, avec la collaboration efficiente de la population de la région, un mémorial glorifiant les trois soldats tués en action non loin d'ici.

Leurs noms s'ajoutent, hélas ! à ceux de leurs 93 camarades, Officiers, Sous-officiers, caporaux, soldats et ouvriers, tous victimes de leur courage et de la fatalité frappant inexorablement dans nos rangs;

235 des nôtres, atteints dans leur chair, ont eu la chance de n'avoir pas perdu la vie lors d'accidents illustrant, tant en Flandres qu'en Wallonie, la pérennité des dangereux travaux que nous accomplissons, par ordre, avec le souci constant de les mener à bien pour la sécurité des autres Belges.

Les trois membres du S.E.D.E.E., à la mémoire desquels nous adressons à cette heure une pieuse et fervente pensée, étaient trois braves, très anciens dans le service.

Les circonstances qui ont décidé de l'éternelle disparition de deux d'entr'eux notamment sont émouvantes, elles nous montrent l'extrême fragilité de l'existence humaine avec ses espoirs et ses illusions.

Le soldat Cadet, chauffeur-démineur à la Section de Liége, Liégeois d'origine, avait demandé, quelques jours avant, de venir travailler avec ses camarades, ne désirant pas rester à Liége où l'immobilisait une panne du camion qu'il conduisait habituellement.

Le soldat démineur Alleman, récemment arrivé à la Section de Liége, Flamand d'origine, venait, quelques jours avant, lui aussi, d'exprimer le désir de rejoindre ses camarades à Westroozebeke, étant là-bas, plus près de sa femme et de ses enfants pour lesquels il était un très bon père.

Le destin, tragique quelque fois, n'a voulu ni récompenser le premier, ni accéder au vœu du second.

Robert Cadet repose au cimetière principal de Liége, sa ville natale; Alleman Louis dort d'un ultime sommeil dans la terre flamande à Poelcapelle, non loin sans nul doute de l'endroit où 30 ans auparavant, le légendaire et prestigieux Guynemer, héros français de la guerre 14-18 mettait fin à sa glorieuse épopée.



Messieurs, inclinons nous devant ce modeste monument que nous avons voulu simple à l'image de nos trois braves. N'oublions jamais que ces trois soldats de chez nous sont morts pour que d'autres vivent sans craintes.

Que leurs familles éprouvées veuillent bien agréer le très fervent et respectueux hommage que les frères d'armes de Mathon, Cadet et de Alleman leur adresse, par ma voix, en cet instant.

Elsenborn, le 13-9-1949.

I.P.C.A., Rue des Liégeois,. 47, XL.